

États financiers consolidés

- 70 Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière
- 71 Rapport de l'auditeur indépendant
- 72 Comptes consolidés de résultat
- 73 États consolidés du résultat global
- 74 Bilans consolidés
- 75 États consolidés des variations des capitaux propres
- 76 Tableaux consolidés des flux de trésorerie

NOTES ANNEXES

- 77 Note 1 Information sur la Société
- 77 Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables
- 83 Note 3 Activités abandonnées
- 84 Note 4 Charges autres que les commissions
- 84 Note 5 Titres
- 85 Note 6 Prêts
- 86 Note 7 Titrisations
- 86 Note 8 Autres actifs
- 86 Note 9 Participation dans une société affiliée
- 87 Note 10 Commissions de vente différées
- 88 Note 11 Goodwill et immobilisations incorporelles
- 89 Note 12 Dépôts et certificats
- 89 Note 13 Autres passifs
- 90 Note 14 Avantages du personnel
- 93 Note 15 Impôt sur le résultat
- 94 Note 16 Dette à long terme
- 94 Note 17 Capital social
- 95 Note 18 Gestion du capital
- 95 Note 19 Paiements fondés sur des actions
- 98 Note 20 Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)
- 98 Note 21 Gestion des risques
- 103 Note 22 Instruments financiers dérivés
- 104 Note 23 Juste valeur des instruments financiers
- 107 Note 24 Bénéfice par action ordinaire
- 108 Note 25 Passifs éventuels, engagements et garanties
- 108 Note 26 Transactions entre parties liées
- 109 Note 27 Information sectorielle
- 112 Note 28 Transition aux IFRS

Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière


Les états financiers consolidés de la Société financière IGM Inc. ont été préparés par la direction, qui doit s'assurer de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité de l'information présentée. La direction est donc tenue de choisir des principes comptables appropriés, de porter des jugements et d'établir des estimations. Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. L'information financière présentée dans les autres sections de ce rapport annuel est conforme à celle qui est présentée dans les états financiers consolidés pour les périodes correspondantes.

La direction de la Société s'est dotée de systèmes de contrôles internes et d'autres procédés à l'appui en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que la totalité de l'actif sous le contrôle de l'entreprise est convenablement préservée. Ces contrôles et procédés à l'appui comprennent l'établissement de normes de qualité touchant l'engagement et la formation des employés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une définition précise des responsabilités et des exigences de rendement, et la communication aux employés des politiques et des directives de l'entreprise. Les contrôles internes font également l'objet de révisions et d'évaluations approfondies menées par l'auditeur interne et sont également soumis à l'examen minutieux des auditeurs externes.

La responsabilité ultime des états financiers consolidés incombe au conseil d'administration, qui s'en acquitte avec l'aide d'un comité d'audit formé uniquement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit revoit les états financiers consolidés et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Il étudie également les recommandations de l'auditeur interne et des auditeurs externes en vue d'améliorer les contrôles internes et s'assure que la direction donne suite à ces recommandations. Dans l'exercice de ses fonctions, le comité d'audit rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et les auditeurs externes afin de fixer la portée et le calendrier de leurs audits respectifs, d'étudier leurs conclusions et de s'assurer qu'ils se sont bien acquittés de leurs tâches.

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été audités par Deloitte & Touche s.r.l., auditeurs indépendants nommés par les actionnaires, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada; par suite de cet audit, ils ont formulé leur opinion dans le rapport des auditeurs aux actionnaires. Les auditeurs externes peuvent à leur gré rencontrer le comité d'audit afin de discuter de leurs conclusions.

Le coprésident et chef de la direction,



Murray J. Taylor

Le coprésident et chef de la direction,



Charles R. Sims

Le vice-président exécutif, Finances,



Gregory D. Tretiak

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de la Société financière IGM Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société financière IGM Inc., qui comprennent les bilans consolidés au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010, ainsi que les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société financière IGM au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Deloitte & Touche s.r.l.

Comptables agréés
Le 10 février 2012
Winnipeg (Manitoba)

Comptes consolidés de résultat

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	2011	2010
Produits		
Honoraires de gestion	1 892 728 \$	1 836 884 \$
Honoraires d'administration	344 887	334 748
Honoraires de distribution	333 461	296 181
Produits tirés des placements nets et autres produits	81 887	78 235
Quote-part du résultat de la société affiliée (note 9)	79 489	62 639
	2 732 452	2 608 687
Charges		
Commissions	894 860	855 109
Charges autres que les commissions (note 4)	637 487	634 348
Charges d'intérêts	102 807	111 374
	1 635 154	1 600 831
Bénéfice avant impôt sur le résultat et activités abandonnées	1 097 298	1 007 856
Impôt sur le résultat (note 15)	250 497	268 805
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	846 801	739 051
Bénéfice net lié aux activités abandonnées (note 3)	62 644	1 753
Bénéfice net	909 445	740 804
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	8 850	10 105
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	900 595 \$	730 699 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) (note 24)		
- de base	258 151	261 855
- dilué	259 075	262 867
Bénéfice par action (en dollars) (note 24)		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		
- de base	3,25 \$	2,78 \$
- dilué	3,24 \$	2,77 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires		
- de base	3,49 \$	2,79 \$
- dilué	3,48 \$	2,78 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars canadiens)

2011

2010

	2011	2010
Bénéfice net	909 445 \$	740 804 \$
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), déduction faite de l'impôt		
Régimes d'avantages du personnel		
Gains (pertes) actuariel(le)s net(te)s, <i>déduction faite de l'impôt de 11 293 \$ et de 9 010 \$</i>	(30 548)	(24 359)
Titres disponibles à la vente		
Profits (pertes) net(te)s latent(e)s, <i>déduction faite de l'impôt de 188 \$ et de (2 132) \$</i>	(1 788)	8 085
Reclassement des (profits) pertes réalisé(e)s dans le bénéfice net, <i>déduction faite de l'impôt de 1 555 \$ et de 781 \$</i>	(3 488)	(3 806)
	(5 276)	4 279
Participation dans une société affiliée et autres		
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de 57 \$ et de (13) \$</i>	816	(10 691)
	(35 008)	(30 771)
Bénéfice global	874 437 \$	710 033 \$

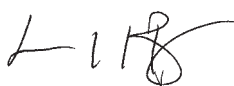
(Se reporter aux notes annexes.)

Bilans consolidés

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 DÉCEMBRE 2011	31 DÉCEMBRE 2010	1 ^{ER} JANVIER 2010
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 052 423 \$	1 573 626 \$	945 081 \$
Titres (note 5)	292 432	954 691	1 246 259
Débiteurs et autres montants à recevoir	281 982	203 381	183 938
Prêts (note 6)	4 085 929	4 094 652	3 928 361
Instruments dérivés (note 22)	88 092	40 879	57 990
Autres actifs (note 8)	40 228	56 647	126 547
Participation dans une société affiliée (note 9)	612 480	580 478	574 754
Immobilisations	109 953	104 672	101 678
Commissions de vente différées (note 10)	750 763	794 555	847 427
Impôt sur le résultat différé (note 15)	59 612	67 618	55 901
Immobilisations incorporelles (note 11)	1 117 858	1 123 006	1 121 269
Goodwill (note 11)	2 640 523	2 643 123	2 613 532
	11 132 275 \$	12 237 328 \$	11 802 737 \$
Passif			
Créditeurs et charges à payer	300 094 \$	306 079 \$	274 340 \$
Impôt sur le résultat à payer	35 020	129 420	102 541
Pensions livrées sur titres (note 5)	227 280	635 302	629 817
Instruments dérivés (note 22)	111 424	78 711	108 058
Dépôts et certificats (note 12)	150 716	834 801	907 343
Autres passifs (note 13)	357 959	324 409	269 503
Obligations à l'égard d'entités de titrisation (note 7)	3 827 339	3 505 451	3 310 084
Impôt sur le résultat différé (note 15)	308 968	330 869	344 357
Dettes à long terme (note 16)	1 325 000	1 775 000	1 575 000
	6 643 800	7 920 042	7 521 043
Capitaux propres			
Capital social			
Actions privilégiées perpétuelles	150 000	150 000	150 000
Actions ordinaires	1 578 270	1 567 725	1 562 925
Surplus d'apport	35 842	37 785	37 845
Bénéfices non distribués	2 726 285	2 559 238	2 521 974
Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	(1 922)	2 538	8 950
	4 488 475	4 317 286	4 281 694
	11 132 275 \$	12 237 328 \$	11 802 737 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration et l'autorisation de publication a été donnée le 10 février 2012.



Murray J. Taylor
Administrateur



John McCallum
Administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres

	CAPITAL SOCIAL			SURPLUS D'APPORT	BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU BÉNÉFICE GLOBAL (DE LA PERTE GLOBALE) (NOTE 20)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES PERPÉTUELLES (NOTE 17)	ACTIONS ORDINAIRES (NOTE 17)					
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>							
2011							
Solde au début	150 000 \$	1 567 725 \$	37 785 \$	2 559 238 \$	2 538 \$	4 317 286 \$	
Bénéfice net	-	-	-	909 445	-	909 445	
Pertes actuarielles nettes liées aux régimes d'avantages du personnel, déduction faite de l'impôt	-	-	-	(30 548)	-	(30 548)	
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	(4 460)	(4 460)	
Total du bénéfice global (de la perte globale)	-	-	-	878 897	(4 460)	874 437	
Actions ordinaires							
Émises en vertu du régime d'options sur actions	-	36 093	-	-	-	36 093	
Rachetées aux fins d'annulation	-	(25 548)	-	-	-	(25 548)	
Options sur actions							
Charge de la période	-	-	2 231	-	-	2 231	
Exercées	-	-	(4 174)	-	-	(4 174)	
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	(8 850)	-	(8 850)	
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	(541 002)	-	(541 002)	
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres (note 17)	-	-	-	(161 998)	-	(161 998)	
Solde à la fin	150 000 \$	1 578 270 \$	35 842 \$	2 726 285 \$	(1 922) \$	4 488 475 \$	
2010							
Solde au début	150 000 \$	1 562 925 \$	37 845 \$	2 521 974 \$	8 950 \$	4 281 694 \$	
Bénéfice net	-	-	-	740 804	-	740 804	
Pertes actuarielles nettes liées aux régimes d'avantages du personnel, déduction faite de l'impôt	-	-	-	(24 359)	-	(24 359)	
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	(6 412)	(6 412)	
Total du bénéfice global (de la perte globale)	-	-	-	716 445	(6 412)	710 033	
Actions ordinaires							
Émises en vertu du régime d'options sur actions	-	28 573	-	-	-	28 573	
Rachetées aux fins d'annulation	-	(23 773)	-	-	-	(23 773)	
Options sur actions							
Charge de la période	-	-	2 587	-	-	2 587	
Exercées	-	-	(2 647)	-	-	(2 647)	
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	(10 105)	-	(10 105)	
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	(536 053)	-	(536 053)	
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres (note 17)	-	-	-	(133 023)	-	(133 023)	
Solde à la fin	150 000 \$	1 567 725 \$	37 785 \$	2 559 238 \$	2 538 \$	4 317 286 \$	

(Se reporter aux notes annexes.)

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars canadiens)

	2011	2010
Activités opérationnelles – activités poursuivies		
Bénéfice avant impôt sur le résultat et activités abandonnées	1 097 298 \$	1 007 856 \$
Impôt sur le résultat payé	(307 329)	(260 825)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		
Amortissement des commissions	281 540	291 751
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles	33 121	32 342
Variation des actifs et passifs opérationnels et autres	(90 288)	(8 512)
	1 014 342	1 062 612
Commissions versées	(237 748)	(238 879)
	776 594	823 733
Activités de financement – activités poursuivies		
Diminution nette des dépôts et des certificats	(3 593)	(3 524)
(Diminution) augmentation nette de l'obligation relative aux actifs vendus en vertu de pensions livrées sur titres	(408 022)	5 486
Augmentation nette des obligations à l'égard d'entités de titrisation	318 619	192 939
Émission de titres d'emprunt à long terme	-	200 000
Remboursement sur la dette à long terme	(450 000)	-
Émission d'actions ordinaires	35 098	33 180
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(185 826)	(156 919)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles versés	(8 850)	(7 892)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(536 154)	(537 557)
	(1 238 728)	(274 287)
Activités d'investissement – activités poursuivies		
Achat de titres	(17 114)	(6 773)
Produit de la vente de titres	446 922	287 321
Augmentation nette des prêts	(370 360)	(161 202)
Ajouts aux immobilisations, montant net	(19 844)	(15 129)
Flux de trésorerie nets affectés aux acquisitions et aux ajouts aux actifs incorporels	(9 531)	(44 128)
Produit de la cession d'activités (note 3)	198 693	-
	228 766	60 089
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie provenant des activités poursuivies	(233 368)	609 535
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie provenant des activités abandonnées	(287 835)	19 010
Trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des activités poursuivies et abandonnées au début	1 573 626	945 081
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 052 423	1 573 626
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des activités abandonnées à la fin	-	(287 835)
Trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des activités poursuivies à la fin	1 052 423 \$	1 285 791 \$
Trésorerie	96 966 \$	99 496 \$
Équivalents de trésorerie	955 457	1 186 295
	1 052 423 \$	1 285 791 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Intérêts et dividendes reçus	203 246 \$	205 412 \$
Intérêts versés au cours de l'exercice	186 153 \$	179 742 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Notes annexes

31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010 (en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Société financière IGM Inc. (la « Société ») est une société cotée en Bourse (TSX : IGM), constituée et établie au Canada. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : 447 Portage Avenue, Winnipeg (Manitoba) Canada, R3C 3B6. La Société est sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

La Société financière IGM Inc. est une société de services financiers qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers. Le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie sont les principales filiales de la Société.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Puisque les présents états financiers consolidés constituent la première présentation annuelle des résultats et de la situation financière de la Société en vertu des IFRS, ils ont été préparés conformément à IAS 1, *Présentation des états financiers*, et à IFRS 1, *Première application des IFRS* (« IFRS 1 »). À moins d'avis contraire, les méthodes décrites ci-dessous ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées.

Par le passé, les états financiers consolidés de la Société étaient préparés en vertu des principes comptables généralement reconnus du Canada (le « référentiel comptable antérieur »). Le référentiel comptable antérieur diffère des IFRS à certains égards. Lors de la préparation des présents états financiers consolidés, afin de se conformer aux IFRS, la direction a modifié certaines méthodes comptables et d'évaluation qui étaient employées dans la préparation des états financiers selon le référentiel comptable antérieur. Les données comparatives pour 2010 ont été retraitées afin de refléter ces différences. Les rapprochements et une description de l'incidence de la transition du référentiel comptable antérieur aux IFRS sont présentés à la note 28.

Utilisation du jugement, d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers en vertu des IFRS exige de la direction qu'elle exerce son jugement lors de l'application des méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes annexes. Les principaux secteurs pour lesquels la direction a dû exercer son jugement comprennent l'établissement des actifs financiers qui doivent être décomptabilisés, l'évaluation du classement approprié pour les instruments financiers, y compris ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net, et l'établissement de l'existence d'une influence notable pour ce qui est de la participation de la Société dans une société affiliée. Les composantes clés de ces états financiers nécessitant de la direction qu'elle fasse des estimations comprennent la juste valeur des instruments financiers, le goodwill, les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le résultat, les commissions de vente différées, les provisions et les avantages du personnel. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et de toutes les filiales sur une base consolidée, après élimination des opérations et des soldes intersociétés.

La participation dans une société affiliée correspond à la participation de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), sur laquelle la Société exerce une influence notable, mais sur laquelle elle n'exerce pas de contrôle. Elle est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La participation dans Lifeco était initialement inscrite au coût, et la valeur comptable est augmentée ou réduite afin de constater la quote-part revenant à la Société du bénéfice global et des dividendes reçus depuis la date d'acquisition.

Comptabilisation des produits

Les honoraires de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des fonds communs de placement et des autres actifs gérés et sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement lorsque le service est fourni. Les honoraires d'administration sont également constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement lorsque le service est fourni. Les honoraires de distribution liés aux opérations sur fonds communs de placement et sur titres sont constatés à la date de transaction. Les honoraires de distribution relatifs aux opérations liées aux produits d'assurance et aux autres services financiers sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Tous les actifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes : disponibles à la vente, à la juste valeur par le biais du résultat net, ou prêts et créances. Le classement est établi en fonction des fins auxquelles les actifs financiers ont été acquis. La direction classe ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale. Les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont des actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction ou, lors de la comptabilisation initiale, sont désignés par la Société comme à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis afin d'être vendus à brève échéance. Les dérivés sont également considérés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils aient été désignés comme instruments de couverture. Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. Les actifs financiers disponibles à la vente sont des instruments financiers non dérivés qui sont classés dans cette catégorie ou qui ne sont classés dans aucune des autres catégories.

Tous les actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés, à l'exception des prêts et créances, lesquels sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers sont classés soit comme des passifs financiers évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, et sont comptabilisés à la juste valeur.

Les profits et les pertes latents sur les actifs financiers classés comme disponibles à la vente, ainsi que les montants des autres éléments du résultat global, incluant les profits et les pertes de change latents sur conversion liés à la participation de la Société dans sa société affiliée, sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global, déduction faite de l'impôt. Le cumul des autres éléments du résultat global fait partie des capitaux propres.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires composés de placements hautement liquides échéant à court terme. Les produits d'intérêts sont enregistrés selon la comptabilité d'engagement au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat.

Titres

Les titres de placement, qui sont comptabilisés selon la date de transaction, sont classés soit comme disponibles à la vente, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les titres disponibles à la vente comprennent les titres de participation détenus comme placements à long terme, les placements dans des fonds d'investissement exclusifs et les titres à revenu fixe. Les profits et les pertes réalisés à la cession des titres disponibles à la vente, les dividendes déclarés, les produits d'intérêts, ainsi que l'amortissement d'escomptes ou de primes selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont inscrits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat. Les profits et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans le poste Autres éléments du résultat global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse de la valeur, auquel moment ils sont inscrits dans les comptes consolidés de résultat.

Les titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont détenus à des fins de transaction et comprennent les Obligations hypothécaires du Canada et les titres à revenu fixe. Les profits et les pertes réalisés et latents ainsi que les produits d'intérêts sur ces titres sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Prêts

Les prêts sont classés comme détenus à des fins de transaction ou comme des prêts et créances, selon l'intention de la Société de vendre ces prêts dans un avenir proche.

Les prêts classés comme détenus aux fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant constatées au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les comptes consolidés de résultat. Les prêts classés dans les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti, moins une provision pour pertes sur créances. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au moyen du taux d'intérêt effectif pour tous les prêts et sont constatés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat.

Un prêt est classé dans la catégorie des prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il n'existe plus d'assurance raisonnable de recouvrer en totalité le capital et les intérêts aux dates prévues. Un prêt est également classé dans cette catégorie lorsque les intérêts ou le capital sont en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat, sauf dans les cas où la direction juge que l'on ne peut douter du recouvrement du capital et des intérêts.

La Société maintient une provision pour pertes sur créances qui est considérée comme suffisante par la direction pour absorber toutes les pertes de crédit découlant de son portefeuille. Des provisions particulières sont constituées à la suite d'examen des prêts individuels. Une provision d'un autre type a été établie, appelée provision collective, qui vise certains secteurs plutôt que des prêts individuels. Cette provision est constituée lorsque la direction juge, à la suite d'une évaluation prudente, que des pertes sont survenues, mais qu'il n'est pas encore possible de déterminer quels prêts pourraient être touchés.

Décomptabilisation

La Société conclut des transactions au cours desquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés dans son bilan. La décision quant à la décomptabilisation des actifs financiers est prise en fonction de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés. Les profits et les pertes et les produits tirés des frais de service liés aux actifs financiers qui sont décomptabilisés sont inscrits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat. Les transactions relatives aux actifs financiers qui ne sont pas décomptabilisés sont comptabilisées à titre de transactions de financement garanties.

Commissions de vente différées

Les commissions versées à la vente de certains fonds communs de placement sont différées et amorties sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de sept ans. Les commissions versées à la vente de dépôts sont différées et amorties sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de cinq ans. Lorsqu'un client fait racheter des parts dans des fonds communs de placement assorties de frais d'acquisition différés, ce client verse des frais de rachat, qui sont constatés par la Société à titre de produits. Tout actif lié aux commissions de vente différées non amorties constaté à la vente initiale de ces parts de fonds communs de placement est inscrit à titre de cession. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente différées à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société a, entre autres, effectué le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente différées par rapport à sa valeur comptable.

Immobilisations

Les immobilisations sont constatées au coût de 274,5 M\$ au 31 décembre 2011 (267,5 M\$ au 31 décembre 2010; 260,7 M\$ au 1^{er} janvier 2010), moins l'amortissement cumulé de 164,6 M\$ (162,8 M\$ au 31 décembre 2010; 159,0 M\$ au 1^{er} janvier 2010). Les immeubles, le mobilier et le matériel sont amortis selon un mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, qui varie de 3 à 10 ans pour le matériel et le mobilier, et qui est de 10 à 50 ans pour les immeubles et leurs composantes. Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Goodwill et immobilisations incorporelles

La Société soumet la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des frais de vente et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie).

Les contrats de gestion de fonds communs de placement sont considérés comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisque les droits contractuels relatifs à la gestion des actifs n'ont pas de durée déterminée.

Les appellations commerciales sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisqu'elles génèrent des produits au sein de l'ensemble des activités intégrées de gestion de l'actif de la Société et que cette dernière prévoit les utiliser dans un avenir prévisible.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties selon un mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de 20 ans. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Avantages du personnel

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel qui, en vertu des IFRS, constituent des parties liées. Ils comprennent notamment un régime de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, des régimes complémentaires de retraite des cadres (les « RCRC ») non capitalisés pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

Le régime de retraite à prestations définies offre des pensions proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale.

Le coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi acquis par les employés est déterminé actuariellement selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses de la direction concernant le taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme, les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des régimes de retraite. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs sont établis à partir d'une courbe de rendement de titres de créance de sociétés ayant une notation de AA. Les actifs des régimes de retraite à prestations définies sont investis dans nos fonds communs de placement d'actions, à revenu fixe et équilibrés exclusifs et sont inscrits à la juste valeur.

Les charges ou produits au titre des avantages du personnel sont inclus dans les charges autres que les commissions et ils comprennent le coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi offerts au titre des services rendus durant l'exercice en cours, le coût financier sur le passif au titre des prestations constituées et le rendement prévu de l'actif du régime. Les charges ou produits au titre des avantages du personnel comprennent également les coûts et crédits des services passés relatifs au régime de retraite, aux RCRC et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Les coûts ou les crédits des services passés à l'égard desquels les droits ne sont pas acquis sont amortis sur la période d'acquisition des droits, soit la durée d'utilité résiduelle moyenne prévue du groupe d'employés touchés pour ce qui est du régime de retraite et des RCRC et jusqu'à la date d'admissibilité intégrale pour ce qui est des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Les coûts et crédits des services passés à l'égard desquels les droits sont acquis sont constatés immédiatement dans les charges ou les produits au titre des avantages.

La Société constate immédiatement les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global.

L'actif ou le passif au titre des prestations constituées représente l'écart cumulatif entre les charges et les cotisations de capitalisation et est inclus dans les autres actifs ou les autres passifs.

Paiements fondés sur des actions

La Société utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La juste valeur des options sur actions est déterminée à chaque date d'attribution. La charge de rémunération est constatée sur la période durant laquelle les droits sur les options sur actions deviennent acquis, ce qui se traduit par une hausse proportionnelle du surplus d'apport. Lorsque des options sur actions sont exercées, le produit et le montant enregistré au surplus d'apport sont ajoutés au capital social.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Provisions

Une provision est constatée si, par suite d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle pouvant faire l'objet d'une estimation fiable, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation.

Impôt sur le résultat

La Société utilise la méthode du report variable pour comptabiliser l'impôt sur le résultat, en vertu de laquelle les actifs et les passifs d'impôt différé reflètent les incidences fiscales futures prévues des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale et les reports en avant de pertes fiscales. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer à la date de résorption prévue des différences temporelles.

Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action, sauf que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation inclut l'effet dilutif potentiel des options sur actions en cours attribuées par la Société, tel qu'il a été déterminé par la méthode des actions propres.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société pour gérer le risque actions et le risque de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La Société documente officiellement toutes les relations de couverture, ainsi que les objectifs de gestion des risques et la stratégie sous-jacente des diverses opérations de couverture. Ce processus inclut le rapprochement entre tous les dérivés et des actifs et des passifs précis aux bilans consolidés ou des opérations futures prévues. La Société évalue aussi officiellement, au moment de la mise en place de la couverture et sur une base continue par la suite, le degré d'efficacité des dérivés utilisés dans les opérations de couverture à contrebalancer les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts.

Les instruments dérivés précisément désignés comme instruments de couverture et respectant les critères d'efficacité de couverture contrebalancent les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est désignée soit comme une couverture de flux de trésorerie, soit comme une couverture de juste valeur. Une couverture de flux de trésorerie exige que la variation de la juste valeur du dérivé, dans la mesure où elle est efficace, soit comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, qui sont reclassés dans les comptes consolidés de résultat lorsque l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice. La variation de la juste valeur de la partie inefficace du dérivé de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat. Une couverture de juste valeur exige que la variation de la juste valeur du dérivé de couverture et la variation de la juste valeur de l'élément couvert lié au risque couvert soient toutes deux comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat.

Les instruments financiers dérivés sont constatés à leur juste valeur dans les bilans consolidés, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire. Ces swaps nécessitent l'échange périodique de versements d'intérêts nets sans l'échange du capital notionnel sur lequel les versements sont fondés. Ces instruments ne sont pas désignés comme instruments de couverture. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat.

La Société conclut également des swaps de rendement total et des contrats à terme de gré à gré afin de gérer son exposition aux fluctuations du rendement total de ses actions ordinaires liées à des ententes de rémunération différée. Les swaps de rendement total et les contrats à terme de gré à gré nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Certains de ces instruments dérivés ne sont pas désignés comme instruments de couverture. Pour ce qui est des instruments non désignés comme instruments de couverture, les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Charges autres que les commissions des comptes consolidés de résultat.

Les dérivés ou les dérivés non désignés comme instruments de couverture continuent d'être utilisés conformément aux politiques de gestion des risques de la Société, qui surveille leur efficacité en tant que couvertures économiques même si les exigences liées à l'application de la comptabilité de couverture ne sont pas respectées.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Modifications comptables futures

La Société continue de suivre les modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et d'analyser l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir

L'IASB a modifié IFRS 7, de façon à ce que les informations à fournir quant aux transferts d'actifs financiers (transactions de titrisation) soient plus exhaustives. Ces modifications n'auront aucune incidence sur les résultats opérationnels ou sur la situation financière de la Société, puisqu'elles ne concernent que la présentation. La norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IASB a publié IFRS 9, qui modifie les critères de classement et d'évaluation des instruments financiers qui sont dans le champ d'application d'IAS 39. La norme est actuellement en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015.

IFRS 10, États financiers consolidés

L'IASB a publié IFRS 10, qui présente un modèle de consolidation unique pour toutes les entités. Cette norme porte sur le contrôle, y compris les droits détenus par un investisseur quant aux rendements variables liés à sa participation dans l'entreprise détenue et la capacité de l'investisseur d'influer sur ces rendements grâce au pouvoir qu'il exerce sur l'entreprise détenue. Cette norme est appliquée de façon rétrospective et elle est en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 12, Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

L'IASB a publié IFRS 12, qui intègre dans une seule norme toutes les dispositions relatives aux informations à fournir en ce qui concerne les participations dans des filiales, des accords conjoints, des entreprises associées et des entreprises structurées non consolidées. Les dispositions relatives aux informations à fournir donnent les renseignements nécessaires pour évaluer la nature de la participation d'une entité dans d'autres entités et les risques qui y sont liés, de même que l'incidence de ces participations sur les états financiers de l'entité. La norme est en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

L'IASB a publié IFRS 13 afin de réunir dans une seule norme toutes les directives relatives à l'information à fournir et à l'évaluation de la juste valeur. La juste valeur se définit comme le prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou versé lors du transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction volontaire entre des intervenants du marché. En vertu de cette norme, les informations à fournir dans les états financiers sont plus complètes. La norme est en vigueur de façon prospective pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

IAS 1, Présentation des états financiers

L'IASB a modifié IAS 1 en ce qui concerne la présentation des autres éléments du résultat global. Ces modifications ont pour principal effet d'obliger les entités à regrouper les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global selon qu'ils seront ou non reclassés ultérieurement dans le bénéfice net. Les modifications sont appliquées de manière rétrospective et entrent en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2012.

IAS 19, Avantages du personnel

L'IASB a publié IAS 19, qui modifie les critères d'évaluation et de présentation des régimes à prestations définies. Au nombre des changements apportés figure ce qui suit :

- L'élimination de la méthode de la réduction du coût (l'approche du corridor) lors de la comptabilisation des écarts actuariels dans le bénéfice net. Les écarts actuariels peuvent être comptabilisés immédiatement dans le bénéfice net ou dans les autres éléments du résultat global. Les écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne sont pas reclassés dans le bénéfice net au cours de périodes ultérieures.
- Des changements dans la comptabilisation des coûts des services passés. Les coûts des services passés découlant des changements ou des réductions des régimes sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les changements ou les réductions sont survenus, sans égard à l'acquisition des droits.
- L'élimination du concept de rendement attendu des actifs. IAS 19 révisée exige le recours au taux d'actualisation plutôt qu'au rendement attendu des actifs pour déterminer la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite. Les informations à fournir dans les états financiers sont plus exhaustives en vertu de la norme modifiée. Cette norme est appliquée de façon rétrospective et elle est en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

3. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 16 novembre 2011, la Société a conclu la vente de la totalité des actions ordinaires de la Compagnie de Fiducie M.R.S. et de M.R.S. Inc. (« M.R.S. »). La contrepartie en trésorerie s'est chiffrée à 198,7 M\$, en plus d'un remboursement de 20 M\$ sur la dette subordonnée et du passif repris relatif aux montants détenus en dépôt auprès de M.R.S. par Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

Conformément à IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les résultats et les flux de trésorerie opérationnels de M.R.S, qui étaient auparavant inclus dans les résultats du secteur à présenter Mackenzie, ont été classés comme des activités abandonnées.

Bénéfice net lié aux activités abandonnées

	PÉRIODE CLOSE LE 15 NOVEMBRE 2011	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010
Produits		
Produits tirés des honoraires	19 026 \$	22 786 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	13 490	13 635
	32 516	36 421
Charges	26 778	30 794
Bénéfice avant impôt sur le résultat	5 738	5 627
Impôt sur le résultat		
Activités	1 579	1 807
Variation de l'estimation relative à l'état des déclarations de revenus	(28 162)	2 067
	(26 583)	3 874
	32 321	1 753
Profit sur vente	32 246	-
Impôt sur le résultat	1 923	-
	30 323	-
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	62 644 \$	1 753 \$

Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées

Les montants suivants, liés aux activités abandonnées, sont inclus dans les flux de trésorerie de la Société :

	PÉRIODE CLOSE LE 15 NOVEMBRE 2011	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	7 256 \$	6 047 \$
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	(32 867)	(69 019)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	164 431	81 982
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	138 820 \$	19 010 \$

4. CHARGES AUTRES QUE LES COMMISSIONS

	2011	2010
Salaires et avantages du personnel	294 501 \$	291 198 \$
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles	33 121	32 342
Charges locatives	49 023	44 283
Autres	260 842	266 525
	637 487 \$	634 348 \$

5. TITRES

	31 DÉCEMBRE 2011		31 DÉCEMBRE 2010		1 ^{ER} JANVIER 2010	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
Disponibles à la vente :						
Actions ordinaires	4 876 \$	4 876 \$	5 843 \$	7 698 \$	236 383 \$	237 085 \$
Fonds d'investissement exclusifs	30 725	31 173	32 214	37 794	41 259	41 341
Titres à revenu fixe	-	-	243 939	243 748	314 260	315 387
	35 601	36 049	281 996	289 240	591 902	593 813
Juste valeur par le biais du résultat net :						
Obligations hypothécaires du Canada	220 432	227 206	647 318	637 850	647 318	624 703
Titres à revenu fixe	30 817	29 177	31 301	27 601	31 443	27 743
	251 249	256 383	678 619	665 451	678 761	652 446
	286 850 \$	292 432 \$	960 615 \$	954 691 \$	1 270 663 \$	1 246 259 \$

Disponibles à la vente

Actions ordinaires et fonds d'investissement exclusifs

Des pertes de valeur sont constatées relativement aux titres disponibles à la vente lorsque les pertes sont importantes ou prolongées, et les pertes subséquentes sont constatées dans le bénéfice net. En 2011, la Société a constaté des pertes de valeur de 1,1 M\$ (4,0 M\$ en 2010) relativement à certains titres disponibles à la vente.

Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe liés à M.R.S. se chiffraient à néant (243,7 M\$ au 31 décembre 2010; 315,4 M\$ au 1^{er} janvier 2010). Ces titres ont été cédés dans le cadre de la vente de M.R.S. (se reporter à la note 3).

Juste valeur par le biais du résultat net

Obligations hypothécaires du Canada

Dans le cadre de ses activités de gestion du risque de taux d'intérêt liées à ses activités bancaires hypothécaires, la Société a acheté des Obligations hypothécaires du Canada, lesquelles ont par la suite été vendues en vertu de pensions livrées sur titres qui représentent des transactions à court terme dans le cadre desquelles la Société vend des titres qu'elle détient déjà et s'engage simultanément à racheter les mêmes titres à un prix convenu à une date future déterminée.

Ces titres avaient une juste valeur de 227,2 M\$ au 31 décembre 2011. L'obligation de racheter les titres est inscrite au coût amorti et avait une valeur comptable de 227,3 M\$. Les charges d'intérêts relatives à ces obligations sont constatées selon la méthode de la comptabilité d'engagement au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les comptes consolidés de résultat.

5. TITRES (suite)

Juste valeur par le biais du résultat net (suite)

Titres à revenu fixe

Au 31 décembre 2011, les titres à revenu fixe totalisant 29,2 M\$ (27,6 \$ au 31 décembre 2010; 27,7 \$ au 1^{er} janvier 2010) étaient composés des billets restructurés des conduits multicédants du véhicule d'actifs cadre (le « VAC »).

L'évaluation des billets restructurés des conduits multicédants du VAC par la Société était fondée sur son appréciation des conditions en vigueur au 31 décembre 2011. La juste valeur estimative reflète la répartition des billets à taux variable que la Société a reçus et qui devraient venir à échéance en janvier 2017. La Société a estimé la juste valeur de la composante des billets de premier rang et des billets subordonnés en actualisant les flux de trésorerie prévus selon des taux comparables aux taux de rendement en vigueur sur les marchés et selon les différentiels de taux disponibles pour les titres ayant des caractéristiques semblables à celles des billets restructurés, et d'autres données relatives au marché qui reflètent la meilleure information disponible à laquelle a accès la Société. La juste valeur des billets reflète à long terme à taux variable liés aux actifs non admissibles a été évaluée selon les données observables du marché provenant de sources d'établissement des prix indépendantes ou en utilisant les flux de trésorerie actualisés prévus reflétant la meilleure information disponible de la Société, incluant une référence aux taux en vigueur sur les marchés pour les instruments d'emprunt sur le marché canadien.

6. PRÊTS

	ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE			TOTAL 31 DÉCEMBRE 2011	TOTAL 31 DÉCEMBRE 2010	TOTAL 1 ^{ER} JANVIER 2010
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS			
Prêts et créances						
Prêts hypothécaires résidentiels	519 700 \$	3 269 969 \$	4 944 \$	3 794 613 \$	3 591 022 \$	3 389 578 \$
Prêts à l'investissement	-	-	-	-	283 570	305 335
	519 700 \$	3 269 969 \$	4 944 \$	3 794 613	3 874 592	3 694 913
Moins : provision collective				793	4 338	6 943
				3 793 820	3 870 254	3 687 970
Détenus à des fins de transaction				292 109	224 398	240 391
				4 085 929 \$	4 094 652 \$	3 928 361 \$
La provision collective pour pertes sur créances a varié comme suit :						
Solde au début				4 338 \$	6 943 \$	
Radiations				-	(121)	
Recouvrements				(70)	20	
Dotation à la provision pour pertes sur créances				285	(2 504)	
Provision pour pertes sur créances – vente de M.R.S.				(3 760)	-	
Solde à la fin				793 \$	4 338 \$	

Les prêts liés à M.R.S. se chiffraient à néant (394,7 M\$ au 31 décembre 2010; 404,4 M\$ au 1^{er} janvier 2010). Ces prêts ont été cédés dans le cadre de la vente de M.R.S. (se reporter à la note 3).

Au 31 décembre 2011, les prêts douteux totalisaient 1 078 \$ (1 106 \$ au 31 décembre 2010; 1 495 \$ au 1^{er} janvier 2010).

Les produits d'intérêts sur les prêts classés comme prêts et créances ont totalisé 147,6 M\$ (151,5 M\$ en 2010). Les charges d'intérêts découlant des obligations à l'égard d'entités de titrisation, pour ce qui est des prêts titrisés, ont totalisé 84,3 M\$ (68,5 M\$ en 2010). Ces montants ont été inscrits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits.

Les produits tirés des placements nets et autres produits comprennent également les profits sur ventes liés aux activités bancaires hypothécaires et les ajustements de la juste valeur ainsi que d'autres éléments.

7. TITRISATIONS

La Société conclut des transactions qui donnent lieu au transfert d'actifs financiers à des tiers. La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « THLNH ») commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») et par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandité par des banques canadiennes. La Société a conservé le risque lié aux paiements anticipés, de même que certains éléments du risque de crédit associés aux actifs transférés. Par conséquent, la Société a constaté ces prêts dans ses bilans à une valeur comptable de 3,76 G\$ au 31 décembre 2011 (3,47 G\$ au 31 décembre 2010; 3,26 G\$ au 1^{er} janvier 2010), et elle a constaté au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation un passif correspondant de 3,83 G\$ (3,51 G\$ au 31 décembre 2010; 3,31 G\$ au 1^{er} janvier 2010), lequel est comptabilisé au coût amorti.

Le risque de crédit lié aux activités de titrisation de la Société est limité grâce à l'assurance, la quasi-totalité des prêts hypothécaires titrisés étant assurés. Pour de plus amples renseignements sur la gestion du risque de crédit, se reporter à la section portant sur la gestion des risques (se reporter à la note 21).

8. AUTRES ACTIFS

	31 DÉCEMBRE 2011	31 DÉCEMBRE 2010	1 ^{ER} JANVIER 2010
Charges différées et payées d'avance	30 362 \$	36 449 \$	64 016 \$
Actif au titre des prestations constituées (note 14)	-	12 822	43 382
Autres	9 866	7 376	19 149
	40 228 \$	56 647 \$	126 547 \$

Le total des autres actifs de 14,7 M\$ au 31 décembre 2011 devrait être réalisé d'ici un an.

9. PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est constatée dans les comptes consolidés de résultat. Au 31 décembre 2011, la Société détenait 37 787 388 actions de Lifeco (37 787 388 au 31 décembre 2010; 37 787 388 au 1^{er} janvier 2010), ce qui représentait une participation de 4,0 % (4,0 % au 31 décembre 2010; 4,0 % au 1^{er} janvier 2010). La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans Lifeco, puisqu'elle exerce une influence notable. L'influence notable tient à plusieurs éléments, notamment, sans s'y limiter : le contrôle commun exercé sur Lifeco avec la Corporation Financière Power; des administrateurs siégeant à la fois au conseil de la Société et à celui de Lifeco; certaines alliances stratégiques communes; d'importantes opérations intersociétés et des ententes de services qui ont une incidence sur les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés.

	2011	2010
Solde au début	580 478 \$	574 754 \$
Quote-part du résultat	74 529	70 799
Quote-part de la provision de la société affiliée	4 960	(8 160)
Dividendes reçus	(46 478)	(46 478)
Quote-part des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) et autres ajustements	(1 009)	(10 437)
Solde à la fin	612 480 \$	580 478 \$
Quote-part des capitaux propres à la fin	479 710 \$	447 472 \$
Juste valeur à la fin	768 973 \$	996 076 \$

Au 31 décembre 2011, Lifeco détenait 9 203 309 actions de la Société.

Pour obtenir l'information financière sur Lifeco au 31 décembre 2011, consulter les informations qu'elle a publiées.

10. COMMISSIONS DE VENTE DIFFÉRÉES

	31 DÉCEMBRE 2011	31 DÉCEMBRE 2010	1 ^{ER} JANVIER 2010
Coût	1 551 410 \$	1 623 053 \$	1 633 315 \$
Moins : amortissement cumulé	(800 647)	(828 498)	(785 888)
	750 763 \$	794 555 \$	847 427 \$
Variation des commissions de vente différées :			
Solde au début	794 555 \$	847 427 \$	
Variations attribuables à ce qui suit :			
Ventes de fonds communs de placement	237 748	238 879	
Amortissement	(281 540)	(291 751)	
	(43 792)	(52 872)	
Solde à la fin	750 763 \$	794 555 \$	

L'amortissement des commissions de vente différées comprend des cessions d'un montant de 44,3 M\$ (48,2 M\$ en 2010) liées aux activités de rachat, et il est comptabilisé au poste Commissions dans les comptes consolidés de résultat.

11. GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les composantes du goodwill et des immobilisations incorporelles sont les suivantes :

	À DURÉE DE VIE DÉTERMINÉE		À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE		TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	GOODWILL
	LOGICIELS	CONTRATS DE DISTRIBUTION ET AUTRES CONTRATS DE GESTION	CONTRATS DE GESTION DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	APPELLATIONS COMMERCIALES		
31 DÉCEMBRE 2011						
Coût	77 610 \$	107 994 \$	739 750 \$	285 177 \$	1 210 531 \$	2 640 523 \$
Moins : amortissement cumulé	(58 165)	(34 508)	-	-	(92 673)	-
	19 445 \$	73 486 \$	739 750 \$	285 177 \$	1 117 858 \$	2 640 523 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles :						
Solde au début	20 894 \$	77 185 \$	739 750 \$	285 177 \$	1 123 006 \$	2 643 123 \$
Ajouts	6 513	3 581	-	-	10 094	-
Cessions	(577)	(120)	-	-	(697)	(2 600)
Amortissement	(7 385)	(7 160)	-	-	(14 545)	-
Solde à la fin	19 445 \$	73 486 \$	739 750 \$	285 177 \$	1 117 858 \$	2 640 523 \$
31 DÉCEMBRE 2010						
Coût	71 679 \$	104 532 \$	739 750 \$	285 177 \$	1 201 138 \$	2 643 123 \$
Moins : amortissement cumulé	(50 785)	(27 347)	-	-	(78 132)	-
	20 894 \$	77 185 \$	739 750 \$	285 177 \$	1 123 006 \$	2 643 123 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles :						
Solde au début	22 889 \$	75 881 \$	737 322 \$	285 177 \$	1 121 269 \$	2 613 532 \$
Ajouts	6 367	8 471	2 428	-	17 266	29 591
Cessions	(24)	(259)	-	-	(283)	-
Amortissement	(8 338)	(6 908)	-	-	(15 246)	-
Solde à la fin	20 894 \$	77 185 \$	739 750 \$	285 177 \$	1 123 006 \$	2 643 123 \$
1^{ER} JANVIER 2010						
Coût	66 076 \$	96 326 \$	737 322 \$	285 177 \$	1 184 901 \$	2 613 523 \$
Moins : amortissement cumulé	(43 187)	(20 445)	-	-	(63 632)	-
	22 889 \$	75 881 \$	737 322 \$	285 177 \$	1 121 269 \$	2 613 532 \$

11. GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée constitués de contrats de gestion de fonds communs de placement et d'appellations commerciales sont attribués à chacune des unités génératrices de trésorerie, comme l'illustre le tableau suivant :

	31 DÉCEMBRE 2011		31 DÉCEMBRE 2010		1 ^{ER} JANVIER 2010	
	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE
Groupe Investors	1 347 781 \$	- \$	1 347 781 \$	- \$	1 347 781 \$	- \$
Mackenzie	1 170 149	1 002 681	1 172 749	1 002 681	1 166 842	1 002 681
Autres	122 593	22 246	122 593	22 246	98 909	19 818
Total	2 640 523 \$	1 024 927 \$	2 643 123 \$	1 024 927 \$	2 613 532 \$	1 022 499 \$

Le montant recouvrable du goodwill pour toutes les unités génératrices de trésorerie au 31 décembre 2011 se fonde sur la juste valeur, moins les coûts de la vente. Les modèles d'évaluation utilisés pour établir la juste valeur ont recours à des hypothèses comprenant les niveaux de croissance de l'actif géré découlant des ventes nettes et de l'évolution du marché, les variations de prix et de marges, les synergies réalisées à l'acquisition, les taux d'actualisation ainsi que les données observables pour des transactions comparables.

La juste valeur, déduction faite des coûts de la vente, a été comparée à la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles, et il a été déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de baisse de valeur.

12. DÉPÔTS ET CERTIFICATS

Les dépôts et certificats sont classés dans les autres passifs financiers évalués au coût amorti.

Les actifs figurant dans les bilans consolidés comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres, les prêts et les débiteurs et autres montants à recevoir totalisant 150,7 M\$ (834,8 M\$ au 31 décembre 2010; 907,3 M\$ au 1^{er} janvier 2010), liés aux dépôts et aux certificats.

	À VUE	ÉCHÉANCE			TOTAL 31 DÉCEMBRE 2011	TOTAL 31 DÉCEMBRE 2010	TOTAL 1 ^{ER} JANVIER 2010
		1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS			
Dépôts	121 666 \$	9 299 \$	13 634 \$	2 050 \$	146 649 \$	830 398 \$	902 637 \$
Certificats	-	300	1 200	2 567	4 067	4 403	4 706
	121 666 \$	9 599 \$	14 834 \$	4 617 \$	150 716 \$	834 801 \$	907 343 \$

Les dépôts liés à M.R.S. se chiffraient à néant (680,5 M\$ au 31 décembre 2010; 749,5 M\$ au 1^{er} janvier 2010). Ces dépôts ont été cédés dans le cadre de la vente de M.R.S. (se reporter à la note 3).

13. AUTRES PASSIFS

	31 DÉCEMBRE 2011	31 DÉCEMBRE 2010	1 ^{ER} JANVIER 2010
Dividendes à payer	140 166 \$	135 317 \$	134 609 \$
Intérêts à payer	26 719	34 564	31 029
Passif au titre des prestations constituées (note 14)	115 105	77 422	54 315
Provisions	54 416	53 805	35 212
Autres	21 553	23 301	14 338
	357 959 \$	324 409 \$	269 503 \$

La Société constitue des provisions au titre de la restructuration relativement aux acquisitions et aux dessaisissements d'entreprises, ainsi que d'autres provisions dans le cours normal de ses activités. En 2011, les changements apportés aux provisions comprenaient des estimations supplémentaires de 18,6 M\$ et des paiements de 18,0 M\$.

Le total des autres passifs de 210,0 M\$ au 31 décembre 2011 devrait être réalisé d'ici un an.

14. AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel. Ils comprennent notamment un régime de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, des régimes complémentaires de retraite des cadres (les « RCRC ») non capitalisés pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi de soins médicaux et dentaires et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

Une évaluation actuarielle du régime de retraite à prestations définies enregistré est effectuée tous les trois ans à des fins de capitalisation. La plus récente évaluation a été faite au 31 décembre 2009 et la prochaine évaluation requise sera effectuée au 31 décembre 2012. À l'heure actuelle, au vu des résultats de l'évaluation la plus récente, la Société ne prévoit pas faire de cotisations en 2012.

Actifs du régime, obligations au titre des prestations et situation de capitalisation :

	2011			2010		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RCRC	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RCRC	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Juste valeur des actifs						
du régime						
Solde au début	226 584 \$	- \$	- \$	206 924 \$	- \$	- \$
Cotisations						
des employés	4 007	-	-	3 828	-	-
Cotisations						
de l'employeur	-	-	-	505	-	-
Prestations versées	(7 642)	-	-	(8 110)	-	-
Rendement attendu	15 733	-	-	14 354	-	-
Écarts actuariels	(31 536)	-	-	9 083	-	-
Solde à la fin	207 146	-	-	226 584	-	-
Obligations au titre						
des prestations constituées						
Solde au début	213 762	36 218	32 818	163 542	16 822	26 759
Prestations versées	(7 642)	(1 382)	(1 087)	(8 110)	(948)	(1 002)
Coût des services rendus						
de l'exercice	8 469	858	919	6 049	-	776
Cotisations des employés	4 007	-	-	3 828	-	-
Coût financier	12 106	2 058	1 714	11 099	1 043	1 683
Coût des services passés	-	4 287	-	-	17 131	1 674
Écarts actuariels	10 173	(70)	202	37 354	2 170	2 928
Solde à la fin	240 875	41 969	34 566	213 762	36 218	32 818
Situation de capitalisation –						
excédent (déficit)						
des régimes	(33 729)	(41 969)	(34 566)	12 822	(36 218)	(32 818)
Coût des services passés						
non amorti	-	2 482	(7 323)	-	-	(8 386)
Actif (passif) au titre						
des prestations						
constituées						
	(33 729)\$	(39 487)\$	(41 889)\$	12 822 \$	(36 218)\$	(41 204)\$
Hypothèses actuarielles						
utilisées pour calculer						
les obligations au titre						
des prestations						
Taux d'actualisation	5,35 %	4,95 %-5,30 %	5,00 %	5,60 %	5,40 %	5,20 %
Taux de croissance						
de la rémunération	4,36 %	4,36 %	s.o.	4,36 %	4,36 %	s.o.

14. AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

Sommaire de l'information sur les régimes :

	2011			2010		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RCRC	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RCRC	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies	240 875 \$	41 969 \$	34 566 \$	213 762 \$	36 218 \$	32 818 \$
Juste valeur des actifs du régime	207 146	-	-	226 584	-	-
(Déficit)/excédent du régime	(33 729)\$	(41 969)\$	(34 566)\$	12 822 \$	(36 218)\$	(32 818)\$
Écarts entre résultats et prévisions liés aux :						
Passifs du régime	(10 173)\$	70 \$	(202)\$	(37 354)\$	(2 170)\$	(2 928)\$
Actifs du régime	(31 536)	s.o.	s.o.	9 083	s.o.	s.o.

Répartition de l'actif du régime de retraite à prestations définies par catégorie d'actif :

	2011	2010
Titres de capitaux propres	64,4 %	66,0 %
Titres à revenu fixe	33,9 %	33,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,7 %	1,0 %
	100,0 %	100,0 %

Afin de formuler une hypothèse relative au taux de rendement à long terme attendu de l'actif du régime de retraite à prestations définies, la Société a tenu compte des taux de rendement historiques et des attentes quant au rendement futur de chaque catégorie d'actif, ainsi que de la politique de placement du régime. Par conséquent, l'hypothèse relative au taux de rendement à long terme attendu des actifs pour 2011 était de 7,00 % (7,00 % en 2010). En 2011, le rendement réel de l'actif du régime s'est établi à (15,8) M\$ (23,4 M\$ en 2010).

Charge au titre des avantages :

	2011			2010		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RCRC	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RCRC	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Coût des services rendus de l'exercice	8 469 \$	858 \$	919 \$	6 049 \$	- \$	776 \$
Coût des services passés	-	1 805	(1 063)	-	17 131	(786)
Coût financier lié à l'obligation au titre des prestations constituées	12 106	2 058	1 714	11 099	1 043	1 683
Rendement attendu de l'actif des régimes	(15 733)	-	-	(14 354)	-	-
	4 842 \$	4 721 \$	1 570 \$	2 794 \$	18 174 \$	1 673 \$

14. AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer la charge au titre des avantages :

	2011			2010		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RCRC	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RCRC	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Taux d'actualisation	5,60 %	5,40 %	5,50 %	5,20 %	6,75 %	6,38 %
Taux de rendement à long terme attendu des actifs du régime	7,00 %	s.o.	s.o.	7,00 %	s.o.	s.o.
Taux de croissance de la rémunération	4,36 %	4,36 %	s.o.	4,36 %	4,36 %	s.o.
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé ¹⁾	s.o.	s.o.	6,60 %	s.o.	s.o.	6,70 %

1) Tend vers 4,50 % en 2029 et reste à un taux identique par la suite.

Le montant cumulé des écarts actuariels constaté dans les autres éléments du résultat global au 31 décembre 2011 est de 75,2 M\$ (33,4 M\$ en 2010).

Analyse de sensibilité

Une augmentation de 1 % des taux tendanciels des coûts liés aux soins de santé se traduirait par une augmentation de 2,6 M\$ de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 31 décembre 2011. L'augmentation de la charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi pour 2011 n'aurait pas d'incidence notable. Une diminution de 1 % des taux tendanciels des coûts liés aux soins de santé se traduirait par une diminution de 2,2 M\$ de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 31 décembre 2011. La diminution de la charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi pour 2011 n'aurait pas d'incidence notable.

RER collectif

En outre, la Société maintient un RER collectif, offert uniquement à certains employés. En 2011, les cotisations de la Société ont totalisé 5,3 M\$ (5,3 M\$ en 2010) et ont été passées en charges à mesure qu'elles ont été versées.

15. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôt sur le résultat relative aux activités poursuivies :

	2011	2010
Impôt sur le résultat constaté dans le bénéfice net		
Impôt exigible	252 478 \$	283 335 \$
Impôt différé	(1 981)	(14 530)
	250 497 \$	268 805 \$
Économie d'impôt sur le résultat différé dans les bénéfices non distribués	(11 293)\$	(9 010) \$

Taux d'imposition effectif applicable aux activités poursuivies :

	2011	2010
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	28,15 %	30,06 %
Incidence des éléments suivants :		
Quote-part du résultat de la société affiliée (note 9)	(1,92)	(2,11)
Consolidation de la perte (note 26)	(2,33)	-
Autres éléments	(0,94)	(1,52)
Quote-part de la provision de la société affiliée (note 9)	(0,13)	0,24
Taux d'imposition effectif	22,83 %	26,67 %

Le 1^{er} janvier 2011, le taux d'imposition fédéral des sociétés a diminué, passant de 18 % à 16,5 %. Le 1^{er} juillet 2011, le taux d'imposition provincial des sociétés en Ontario a diminué, passant de 12 % à 11,5 %.

Impôt sur le résultat différé

Sources d'impôt sur le résultat différé :

	31 DÉCEMBRE 2011	31 DÉCEMBRE 2010	1 ^{ER} JANVIER 2010
Actifs d'impôt différé			
Passif au titre des prestations constituées	31 069 \$	20 905 \$	14 665 \$
Reports de pertes	19 501	11 416	7 195
Autres	41 940	71 291	85 182
	92 510	103 612	107 042
Passifs d'impôt différé			
Commissions de vente différées	197 252	213 979	238 158
Immobilisations incorporelles	134 339	136 888	133 457
Actif au titre des prestations constituées	-	3 462	11 714
Autres	10 275	12 534	12 169
	341 866	366 863	395 498
	249 356 \$	263 251 \$	288 456 \$

Les actifs et les passifs d'impôt différé comprennent ce qui suit :

	31 DÉCEMBRE 2011	31 DÉCEMBRE 2010	1 ^{ER} JANVIER 2010
Actif d'impôt différé	59 612 \$	67 618 \$	55 901 \$
Passif d'impôt différé	308 968	330 869	344 357
	249 356 \$	263 251 \$	288 456 \$

Au 31 décembre 2011, les pertes autres qu'en capital de la Société se chiffraient à 5,1 M\$ (38,5 M\$ en 2010), lesquelles pouvaient être utilisées pour réduire le bénéfice imposable futur; les avantages liés à ces pertes n'ont pas été constatés. Si elles ne sont pas utilisées, ces pertes expireront comme suit : 1,7 M\$ en 2023; 1,1 M\$ en 2024; 0,9 M\$ en 2025; 0,4 M\$ en 2026; 0,3 M\$ en 2027 et 0,7 M\$ en 2028.

16. DETTE À LONG TERME

ÉCHÉANCE	TAUX	SÉRIE	31 DÉCEMBRE 2011	31 DÉCEMBRE 2010	1 ^{ER} JANVIER 2010
9 mai 2011	6,75 %	2001	- \$	450 000 \$	450 000 \$
7 mars 2018	6,58 %	2003	150 000	150 000	150 000
8 avril 2019	7,35 %	2009	375 000	375 000	375 000
13 décembre 2027	6,65 %	1997	125 000	125 000	125 000
9 mai 2031	7,45 %	2001	150 000	150 000	150 000
31 décembre 2032	7,00 %	2002	175 000	175 000	175 000
7 mars 2033	7,11 %	2003	150 000	150 000	150 000
10 décembre 2040	6,00 %	2010	200 000	200 000	-
			1 325 000 \$	1 775 000 \$	1 575 000 \$

La dette à long terme comprend les débetures non garanties qui sont rachetables en tout temps par la Société, en tout ou en partie, à la valeur nominale ou en fonction d'une formule de prix fondée sur le rendement au moment du rachat, selon le plus élevé des deux montants.

La dette à long terme est classée dans les autres passifs financiers et elle est comptabilisée au coût amorti.

Les charges d'intérêts liées à la dette à long terme se sont chiffrées à 102,8 M\$ (111,4 M\$ en 2010).

Les débetures à 6,75 %, série 2001, chiffrées à 450,0 M\$, sont venues à échéance et ont été remboursées le 9 mai 2011.

Le 9 décembre 2010, la Société a émis 200,0 M\$ de débetures à 6,00 % venant à échéance le 10 décembre 2040.

17. CAPITAL SOCIAL

Autorisé

En nombre illimité :

Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série

Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série

Actions de catégorie 1, sans droit de vote

Actions ordinaires

Émis et en circulation

	2011		2010	
	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE
Actions privilégiées perpétuelles classées dans les capitaux propres :				
Actions privilégiées de premier rang, série B	6 000 000	150 000 \$	6 000 000	150 000 \$
Actions ordinaires :				
Solde au début	259 717 507	1 567 725 \$	262 633 255	1 562 925 \$
Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 19)	1 125 981	36 093	1 040 952	28 573
Rachetées aux fins d'annulation	(4 185 000)	(25 548)	(3 956 700)	(23 773)
Solde à la fin	256 658 488	1 578 270 \$	259 717 507	1 567 725 \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En 2011, 4 185 000 actions (3 956 700 actions en 2010) ont été rachetées au coût de 185,8 M\$ (156,9 M\$ en 2010). Les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non distribués.

Le 12 avril 2011, la Société a entrepris une offre publique de rachat, en vigueur pour une année, dans le cours normal de ses activités. En vertu de cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 12,9 millions de ses actions ordinaires en circulation, soit 5 % de celles-ci, au 31 mars 2011. Le 12 avril 2010, la Société a entrepris une offre publique de rachat, en vigueur pour une année, dans le cours normal de ses activités. En vertu de cette offre, la Société pouvait racheter jusqu'à 13,1 millions de ses actions ordinaires en circulation, soit 5 % de celles-ci, au 31 mars 2010.

18. GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme, les actions privilégiées perpétuelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités opérationnelles continues en vue de satisfaire aux exigences en matière de fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences réglementaires en matière de capital comprennent les sociétés de fiducie, les conseillers en valeurs mobilières, les courtiers en valeurs mobilières et les courtiers en épargne collective. De plus, au troisième trimestre de 2010, certaines filiales de la Société se sont inscrites à titre de gestionnaires de fonds d'investissement auprès des commissions des valeurs mobilières concernées, conformément au Règlement 31-103. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences réglementaires relatives au capital.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 1 325,0 M\$ au 31 décembre 2011, comparativement à 1 775,0 M\$ au 31 décembre 2010. La diminution de 450,0 M\$ est liée à l'arrivée à échéance des débentures à 6,75 %, série 2001, le 9 mai 2011. La dette à long terme comprend des débentures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

Les actions privilégiées perpétuelles de 150 M\$ demeurent inchangées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, la Société a acheté 4 185 000 actions ordinaires au coût de 185,8 M\$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (se reporter à la note 17). La Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités le 12 avril 2011 visant jusqu'à 5 % de ses actions ordinaires pour pouvoir disposer de la flexibilité nécessaire lui permettant d'acheter des actions ordinaires selon les circonstances. Les autres activités en 2011 comprennent la déclaration de dividendes de 8,9 M\$ sur actions privilégiées perpétuelles, ou 1,475 \$ par action, et de 541,0 M\$ sur actions ordinaires, ou 2,10 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

19. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régime d'options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions (le « régime ») de la Société, des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société sont régulièrement attribuées à des employés à un prix n'étant pas inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de négociation précédant la date de l'attribution. Les options sont assujetties à certaines conditions d'acquisition relatives au temps écoulé ou au rendement, établies à la date de l'attribution. Les droits sur les options sont acquis au cours d'une période d'au plus 7,5 ans à compter de la date d'attribution et les options doivent être exercées au plus tard 10 ans après la date d'attribution. Une tranche des options en cours peut être exercée seulement après que certains objectifs de rendement ont été atteints. Au 31 décembre 2011, 12 450 941 actions ordinaires (13 576 922 en 2010) étaient réservées aux fins d'émission en vertu du régime.

En 2011, la Société a attribué 876 820 options à des salariés (1 182 125 en 2010). La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 a été estimée à 6,59 \$ l'option (5,53 \$ en 2010) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Aux dates d'attribution, le prix d'exercice moyen pondéré était de 47,47 \$. Les hypothèses utilisées par ces modèles d'évaluation comprennent ce qui suit :

	2011	2010
Prix d'exercice	46,70 \$	42,15 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,02 %	3,11 %
Durée de vie attendue des options	6 ans	6 ans
Volatilité attendue	22,00 %	22,00 %
Taux de rendement attendu des dividendes	4,39 %	4,87 %

19. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS *(suite)*

Régime d'options sur actions *(suite)*

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du prix des actions de la Société sur six années, qui reflète la durée de vie attendue des options. Des options sur actions ont été exercées régulièrement tout au long de 2011, et le prix d'exercice moyen s'est établi à 45,79 \$ en 2011.

La Société a constaté la charge de rémunération de 2,2 M\$ liée à son régime d'actions sur actions (2,6 M\$ en 2010).

	2011		2010	
	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ
Solde au début	8 958 494	37,59 \$	9 415 005	35,76 \$
Attribuées	876 820	46,70	1 182 125	42,15
Exercées	(1 125 981)	28,34	(1 040 952)	24,91
Frappées d'extinction	(294 941)	41,44	(597 684)	39,87
Solde à la fin	8 414 392	39,64 \$	8 958 494	37,59 \$
Pouvant être exercées à la fin	3 737 122	37,90 \$	4 234 649	34,86 \$

Options en cours au 31 décembre 2011	DATE	PRIX	OPTIONS	OPTIONS
	D'ÉCHÉANCE	D'EXERCICE (\$)	EN COURS	POUVANT ÊTRE EXERCÉES
	2012	27,81	29 650	25 150
	2013	25,66-28,66	569 765	569 765
	2014	33,52-35,77	757 909	518 273
	2015	37,09-37,78	1 311 199	954 931
	2016	46,68	568 866	391 737
	2017	50,60-50,92	1 088 336	455 582
	2018	42,09-44,60	924 646	352 683
	2019	26,67-44,00	1 283 154	330 416
	2020	40,45-42,82	1 044 377	138 585
	2021	42,49-46,72	836 490	-
			8 414 392	3 737 122

19. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS *(suite)*

Unités d'actions liées au rendement

En 2011, la Société a créé un régime d'unités d'actions liées au rendement à l'intention de certains employés admissibles en vue de les maintenir en poste et d'harmoniser encore davantage les intérêts de la haute direction et ceux des actionnaires. En vertu du régime, les unités d'actions liées au rendement sont attribuées chaque année et sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps et au rendement. La valeur de chaque unité d'action liée au rendement se fonde sur le cours des actions ordinaires de la Société. Les unités d'actions liées au rendement sont réglées en espèces et les droits sont acquis sur une période de trois ans. Au moment de l'attribution, certains employés peuvent choisir de recevoir une partie de leurs unités d'actions liées au rendement sous forme d'unités d'actions différées, lesquelles sont acquises sur une période de trois ans. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un employé de la Société ou d'une de ses sociétés affiliées, et seront acquittés au moyen d'un montant forfaitaire, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Des unités d'actions liées au rendement et des unités d'actions différées supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires, selon la valeur de telles unités à la date de versement des dividendes. La Société a constaté une charge de rémunération, y compris l'incidence des couvertures, de 2,6 M\$ en 2011 et un passif de 2,5 M\$ au 31 décembre 2011.

Régimes d'achat d'actions

En vertu des régimes d'achat d'actions de la Société, les employés et les conseillers en planification financière admissibles peuvent choisir chaque année qu'un pourcentage de leur rémunération annuelle soit retenu, jusqu'à concurrence d'un plafond préétabli, afin d'acheter des actions ordinaires de la Société. La Société verse un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé ou du conseiller. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour faire l'acquisition d'actions ordinaires sur le marché libre. Les droits aux actions achetées grâce aux cotisations de la Société sont acquis après une période maximale de trois ans suivant la date de l'achat. Les cotisations de la Société sont inscrites à titre de charges autres que les commissions lorsqu'elles sont versées et se sont chiffrées à 9,8 M\$ (9,4 M\$ en 2010).

Régime d'unités d'actions différées

La Société a établi un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs de la Société dans le but de promouvoir un meilleur alignement entre les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires de la Société. Aux termes de ce régime, les administrateurs doivent recevoir 50 % de leur rémunération annuelle sous forme d'unités d'actions différées et peuvent choisir de recevoir le solde de leur rémunération annuelle en espèces ou en unités d'actions différées. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir leurs jetons de présence sous forme d'une combinaison d'unités d'actions différées et d'espèces. Le nombre d'unités d'actions différées attribuées est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour les cinq derniers jours du trimestre de l'exercice (la « valeur d'une unité d'action différée »). L'administrateur qui choisit de recevoir des unités d'actions différées recevra d'autres unités à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires, selon la valeur d'une telle unité à la date de versement des dividendes. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un administrateur, un dirigeant ou un employé de la Société ou d'une de ses sociétés affiliées, et seront acquittés au moyen d'un montant forfaitaire en espèces, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Au 31 décembre 2011, la juste valeur des unités d'actions différées en cours était de 13,3 M\$ (11,3 M\$ en 2010). Tout écart entre la variation de la juste valeur du régime d'unités d'actions différées et la variation de la juste valeur du swap de rendement total, qui constitue un instrument de couverture économique pour le régime d'unités d'actions différées, est comptabilisé au poste Charges autres que les commissions sur la période au cours de laquelle la variation a lieu.

20. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU BÉNÉFICE GLOBAL (DE LA PERTE GLOBALE)

	PROFITS (PERTES) NET(TE)S LATENT(E)S, DÉDUCTION FAITE DE L'IMPÔT		
	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE ET AUTRES	TOTAL
2011			
Solde au début	5 600 \$	(3 062)\$	2 538 \$
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	(5 276)	816	(4 460)
Solde à la fin	324 \$	(2 246)\$	(1 922)\$
2010			
Solde au début	1 321 \$	7 629 \$	8 950 \$
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	4 279	(10 691)	(6 412)
Solde à la fin	5 600 \$	(3 062)\$	2 538 \$

21. GESTION DES RISQUES

La Société gère activement ses risques de liquidité, de crédit et de marché.

Risque de liquidité lié aux instruments financiers

Le risque de liquidité se rapporte au risque que la Société ne puisse satisfaire aux demandes de liquidités ou s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent : le contrôle à l'égard des processus de gestion des liquidités; l'évaluation des facteurs de stress relativement à divers scénarios opérationnels; et la supervision de la gestion des liquidités par les comités du conseil d'administration.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds communs de placement constitue une exigence clé en matière de liquidités pour la Société. Les commissions versées à la vente de fonds communs de placement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie opérationnels.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels sont vendus aux parties suivantes ou titrisés :

- le Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et le Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors;
- des tiers, incluant la SCHL ou des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes;
- des investisseurs institutionnels, grâce à des placements privés.

Certaines filiales du Groupe Investors sont des émettrices autorisées de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») et des vendeuses autorisées de TH LNH dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »). Ce statut d'émetteur et de vendeur procure à la Société des sources de financement additionnelles pour les prêts hypothécaires résidentiels. La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation, lesquelles sont susceptibles de changer.

Les besoins de liquidités de la filiale qui est une fiducie agissant à titre d'intermédiaire financier sont fondés sur les politiques approuvées par un comité de son conseil d'administration. Au 31 décembre 2011, les liquidités de la filiale qui est une fiducie étaient conformes à ces politiques.

21. GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de liquidité lié aux instruments financiers (suite)

Les échéances contractuelles de la Société sont les suivantes :

Au 31 décembre 2011 (en M\$)	À VUE	MOINS DE 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Dépôts et certificats	121,7 \$	9,6 \$	14,8 \$	4,6 \$	150,7 \$
Instruments dérivés	-	34,2	73,1	4,1	111,4
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	547,0	3 261,0	19,3	3 827,3
Dette à long terme	-	-	-	1 325,0	1 325,0
Contrats de location simple ¹⁾	-	46,9	135,4	80,3	262,6
Total des obligations contractuelles	121,7 \$	637,7 \$	3 484,3 \$	1 433,3 \$	5 677,0 \$

1) Comprend les locaux pour bureaux et le matériel utilisés dans le cours normal des activités.
Les paiements au titre des contrats de location sont imputés au bénéfice sur la période d'utilisation.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la Société, des liquidités sont accessibles par l'entremise des marges de crédit opérationnelles de la Société. Les marges de crédit opérationnelles de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 325 M\$ au 31 décembre 2011, soit le même montant qu'au 31 décembre 2010. Les marges de crédit opérationnelles au 31 décembre 2011 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 150 M\$ (150 M\$ en 2010) et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$ (175 M\$ en 2010). La Société a déjà accédé à ses marges de crédit opérationnelles non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit opérationnelles non engagées sera consentie à la seule discrétion des banques. Aux 31 décembre 2011 et 2010, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées, ni sur ses marges de crédit opérationnelles non engagées.

La Société a accédé aux marchés financiers pour la dernière fois en décembre 2010; toutefois, sa capacité future à accéder aux marchés financiers pour réunir des fonds dépend de la conjoncture.

La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2010.

Risque de crédit lié aux instruments financiers

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si l'une des contreparties de la Société dans le cadre d'une transaction ne respecte pas ses engagements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine régulièrement ses pratiques en matière de gestion des risques de crédit pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2011, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 1 052,4 M\$ étaient composés de soldes de trésorerie de 97,0 M\$ déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 955,4 M\$. Les équivalents de trésorerie sont principalement constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 521,0 M\$, de papier commercial de 340,4 M\$ garanti par les gouvernements provinciaux et fédéral et d'acceptations bancaires de 93,7 M\$ émises par des banques à charte canadiennes. La Société évalue régulièrement la note de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable. La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit.

Les titres classés à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les Obligations hypothécaires du Canada d'une juste valeur de 227,2 M\$ et les titres à revenu fixe, qui sont composés des billets restructurés des conduits multicédants du VAC d'une juste valeur de 29,2 M\$. Ces justes valeurs correspondent à l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2011 (se reporter à la note 5).

21. GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de crédit lié aux instruments financiers (suite)

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des portefeuilles de prêts hypothécaires relatifs aux activités bancaires hypothécaires et d'intermédiaire de la Société et la suffisance de la provision collective. Au 31 décembre 2011, les prêts hypothécaires liés aux activités poursuivies totalisaient 4,09 G\$ et comprenaient les prêts hypothécaires résidentiels qui sont :

- vendus dans le cadre de programmes de titrisation, prêts qui sont classés dans les prêts et créances et qui totalisaient 3,76 G\$, comparativement à 3,47 G\$ au 31 décembre 2010. Lors de l'application des critères de décomptabilisation en vertu d'IAS 39, *Instruments financiers*, la Société a constaté ces prêts dans ses bilans après la titrisation. Au 31 décembre 2011, un passif correspondant de 3,83 G\$ a été constaté au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à 3,51 G\$ au 31 décembre 2010;
- liés aux activités bancaires hypothécaires de la Société, prêts qui sont classés comme détenus à des fins de transaction et qui totalisaient 292,1 M\$, comparativement à 187,3 M\$ au 31 décembre 2010. Ces prêts sont détenus par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés;
- liés aux activités d'intermédiaire de la Société, prêts qui sont classés dans les prêts et créances et qui totalisaient 31,3 M\$ au 31 décembre 2011, comparativement à 39,5 M\$ au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2011, les portefeuilles de prêts hypothécaires relatifs aux activités d'intermédiaire de la Société étaient diversifiés sur le plan géographique et étaient composés à 100 % de prêts résidentiels (100 % en 2010), dont 99,4 % étaient assurés (99,0 % en 2010). Au 31 décembre 2011, les prêts hypothécaires douteux et non assurés et non productifs de plus de 90 jours étaient demeurés stables par rapport au 31 décembre 2010, s'établissant à néant. Les caractéristiques des portefeuilles de prêts hypothécaires n'ont pas changé de façon significative en 2011.

La Société achète des couvertures d'assurance de portefeuille par l'entremise de la SCHL pour les prêts hypothécaires conventionnels admissibles nouvellement financés. En vertu des TH LNH et du Programme OHC, les prêts hypothécaires titrisés doivent obligatoirement être assurés par un assureur approuvé en cas de défaut, et la Société a également assuré la quasi-totalité de ses prêts titrisés au moyen de programmes de papier commercial adossé à des actifs. Au 31 décembre 2011, le portefeuille de prêts titrisés et les prêts hypothécaires résidentiels de la Société classés comme détenus à des fins de transaction étaient assurés dans une proportion de 93,0 %, comparativement à 94,1 % au 31 décembre 2010. Au 31 décembre 2011, les prêts douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 1,1 M\$, comparativement à 1,0 M\$ au 31 décembre 2010. Au 31 décembre 2011, ces portefeuilles ne comprenaient aucun prêt hypothécaire non assuré non productif de plus de 90 jours, comparativement à des prêts de 0,3 M\$ au 31 décembre 2010.

La provision collective pour pertes de crédit relative aux activités poursuivies se chiffrait à 0,8 M\$ au 31 décembre 2011, comparativement à 0,6 M\$ au 31 décembre 2010. La direction considère que cette provision est adéquate en vue d'absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires.

La Société conserve certains éléments du risque de crédit associé aux prêts titrisés. Au 31 décembre 2011, les prêts titrisés étaient assurés contre les pertes de crédit dans une proportion de 96,2 %. La juste valeur des droits conservés de la Société dans les prêts hypothécaires titrisés se chiffrait à 24,3 M\$ au 31 décembre 2011, comparativement à 107,0 M\$ au 31 décembre 2010. Les droits conservés incluent ce qui suit :

- *Les comptes de réserve en espèces et les droits aux produits d'intérêts nets futurs*, qui se chiffraient à 10,7 M\$ et à 90,5 M\$, respectivement, au 31 décembre 2011. Les comptes de réserve en espèces sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires.

La tranche de ce montant relative aux fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes de 44,9 M\$ est subordonnée aux droits de la fiducie et représente l'exposition maximale au risque de crédit lié aux défauts de paiement des emprunteurs à l'échéance. Le risque de crédit lié à ces prêts hypothécaires est atténué par l'assurance relative à ces prêts hypothécaires, dont il a déjà été question, et le risque de crédit de la Société relatif aux prêts assurés incombe à l'assureur. Au 31 décembre 2011, les prêts hypothécaires en cours titrisés dans le cadre de ces programmes, chiffrés à 1,1 G\$, étaient assurés dans une proportion de 86,5 %.

Les droits aux produits d'intérêts nets futurs en vertu des TH LNH et du Programme OHC totalisaient 56,3 M\$.

Conformément aux TH LNH et au Programme OHC, la Société a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les montants aient été reçus ou non des débiteurs hypothécaires. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Les prêts hypothécaires en cours titrisés en vertu de ces programmes totalisent 2,7 G\$.

- *Les swaps liés au compte de réinvestissement du capital*, dont la juste valeur négative s'établissait à 76,9 M\$ au 31 décembre 2011, qui sont reflétés dans le bilan de la Société. Ces swaps représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du capital remboursé sur le prêt hypothécaire. Le montant notionnel de ces swaps était de 556,3 M\$ au 31 décembre 2011.

21. GESTION DES RISQUES *(suite)*

Risque de crédit lié aux instruments financiers *(suite)*

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires et à l'investissement a diminué de façon significative depuis le 31 décembre 2010 par suite de la vente de M.R.S. La gestion du risque de crédit lié aux activités poursuivies n'a toutefois pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2010.

La Société utilise des dérivés pour couvrir le risque de taux d'intérêt et le risque lié au réinvestissement associés à ses activités bancaires hypothécaires et à ses activités de titrisation, ainsi qu'au risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions.

La Société participe au Programme OHC en concluant des swaps adossés, en vertu desquels les banques à charte canadiennes de l'annexe I désignées par la Société agissent à titre d'intermédiaires entre la Société et la Fiducie du Canada pour l'habitation. La Société reçoit des coupons liés aux TH LNH et sur les réinvestissements de capital admissibles et paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. La Société conclut également des swaps de taux d'intérêt afin de couvrir le risque de taux d'intérêt et le risque lié au réinvestissement associé au Programme OHC. Au 31 décembre 2011, la juste valeur négative de ces swaps totalisait 25,9 M\$ et le montant notionnel en cours s'élevait à 4,4 G\$. Certains de ces swaps concernent des prêts hypothécaires titrisés qui ont été constatés dans le bilan de la Société, assortis d'une obligation. Par conséquent, ces swaps, d'un montant notionnel en cours de 2,7 G\$ et d'une juste valeur négative de 33,3 M\$, ne sont pas reflétés dans le bilan. Les swaps liés au compte de réinvestissement du capital et les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement, d'un montant notionnel en cours de 1,7 G\$ et d'une juste valeur de 7,4 M\$, sont reflétés dans le bilan. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur des swaps qui étaient en position de profit, totalisait 87,1 M\$ au 31 décembre 2011, comparativement à 21,7 M\$ au 31 décembre 2010.

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux prêts hypothécaires titrisés par l'intermédiaire de programmes de PCAA commandité par des banques canadiennes. La juste valeur négative de ces swaps de taux d'intérêt totalisait 23,4 M\$ sur un montant notionnel en cours de 1,0 G\$ au 31 décembre 2011. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur des swaps qui étaient en position de profit, totalisait 0,6 M\$ au 31 décembre 2011, comparativement à 1,3 M\$ au 31 décembre 2010.

La Société a aussi recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié à ses placements en Obligations hypothécaires du Canada. La juste valeur négative de ces swaps de taux d'intérêt totalisait 7,4 M\$ sur un montant notionnel en cours de 200,0 M\$ au 31 décembre 2011. L'exposition au risque de crédit, limitée à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt qui étaient en position de profit, était de néant au 31 décembre 2011, comparativement à 15,1 M\$ au 31 décembre 2010.

La Société conclut d'autres contrats d'instruments dérivés, qui sont principalement composés de swaps de taux d'intérêt utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux prêts hypothécaires détenus par la Société en attendant leur vente ou à l'égard desquels elle s'est engagée, ainsi que des swaps de rendement total et des contrats à terme de gré à gré sur les actions ordinaires de la Société utilisés afin de couvrir les accords de rémunération différée. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, des swaps de rendement total et des contrats à terme de gré à gré était de néant sur un montant notionnel en cours de 76,4 M\$ au 31 décembre 2011, comparativement à une juste valeur de 0,8 M\$ sur un montant notionnel en cours de 118,1 M\$ au 31 décembre 2010. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur de ces instruments qui sont en position de profit, était de 0,8 M\$ au 31 décembre 2011, comme au 31 décembre 2010.

Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 88,5 M\$, ne donne pas effet à des conventions de compensation ni à des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des arrangements de garantie, était de 0,3 M\$ au 31 décembre 2011. Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société était négligeable au 31 décembre 2011. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2010.

Risque de marché lié aux instruments financiers

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers. La majorité des instruments financiers de la Société sont libellés en dollars canadiens et ne sont pas exposés de façon significative aux fluctuations des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts, ses titres à revenu fixe, ses Obligations hypothécaires du Canada et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire.

21. GESTION DES RISQUES *(suite)*

Risque de marché lié aux instruments financiers *(suite)*

Risque de taux d'intérêt (suite)

Par la gestion de son bilan, la Société cherche à contrôler les risques de taux d'intérêt liés à ses activités d'intermédiaire en gérant activement son exposition au risque de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2011, l'écart total entre l'actif et le passif au titre des dépôts respectait les lignes directrices de la filiale de la Société qui est une fiducie.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur ses activités bancaires hypothécaires comme suit :

- Dans le cadre de ses transactions de titrisation avec des fiducies de titrisation commanditées par des banques, la Société a financé des prêts hypothécaires à taux fixe au moyen de PCAA. Afin de couvrir le risque lié à la hausse des taux du PCAA, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I. La Société demeure toutefois exposée au risque de corrélation, c'est-à-dire que les taux du PCAA soient plus élevés que ceux des acceptations bancaires qu'elle obtient à l'égard de ses couvertures.
- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable diminuent. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société a également droit au rendement des placements résultant du réinvestissement du capital remboursé sur les prêts hypothécaires titrisés et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada, qui sont habituellement à taux fixe. La Société couvre le risque que le rendement résultant du réinvestissement diminue en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I.
- La Société est exposée à l'incidence que les variations des taux d'intérêt pourraient avoir sur la valeur de ses placements en Obligations hypothécaires du Canada. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt sur ces obligations.
- La Société est également exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires détenus par la Société ou à l'égard desquels elle s'est engagée. La Société pourrait conclure des swaps de taux d'intérêt pour couvrir ce risque.

Au 31 décembre 2011, l'incidence d'une fluctuation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été d'approximativement 4,3 M\$. L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2010.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses placements dans des fonds d'investissement exclusifs, qui sont classés comme disponibles à la vente (se reporter à la note 5). Les profits et les pertes latents sur ces titres sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse de valeur, moment auquel ils sont inscrits dans les comptes consolidés de résultat.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque lié à l'actif géré

Les risques liés au rendement des marchés des actions, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence significative sur le volume et la composition de l'actif géré. Ces variations de l'actif géré ont une incidence directe sur les résultats.

22. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société conclut des contrats dérivés qui sont négociés sur les Bourses ou sur le marché hors cote sur une base diversifiée avec des banques à charte de l'annexe I ou des fiduciaires de titrisation commanditées par des banques canadiennes qui sont des contreparties dans les opérations de titrisation de la Société. Dans tous les cas, les contrats dérivés sont tous utilisés à des fins autres que de négociation. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes contractuelles dans le cadre desquelles deux parties échangent, pour une période déterminée, des versements d'intérêt calculés en fonction d'un montant notionnel et d'un taux de référence déterminés. Les swaps de rendement total sont des ententes contractuelles visant l'échange de paiements calculés en fonction d'un montant notionnel déterminé et du titre sous-jacent pour une période déterminée. Les options sont des ententes contractuelles qui confèrent le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre des titres particuliers à un prix fixe à une date ultérieure. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes contractuelles visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à une date ultérieure à un prix fixe.

Le montant assujéti au risque de crédit est limité à la juste valeur actuelle des instruments qui sont en position de profit. Le risque de crédit est présenté ci-dessous sans tenir compte des accords de compensation ni des sûretés accessoires et ne reflète pas les pertes réelles ou prévues. La juste valeur estimative totale représente le montant total que la Société recevrait (ou paierait) si elle mettait un terme à toutes les ententes à la fin de chaque exercice. Toutefois, cela ne représenterait pas un profit ni une perte pour la Société étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position symétrique du profit ou de la perte.

Le tableau suivant présente un sommaire du portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société :

	MONTANT NOTIONNEL				RISQUE DE CRÉDIT	JUSTE VALEUR	
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL		ACTIF	PASSIF
31 DÉCEMBRE 2011							
Swaps	617 138 \$	1 914 894 \$	407 862 \$	2 939 894 \$	88 092 \$	88 092 \$	110 662 \$
Contrats à terme de gré à gré	-	10 233	-	10 233	-	-	762
	617 138 \$	1 925 127 \$	407 862 \$	2 950 127 \$	88 092 \$	88 092 \$	111 424 \$
31 DÉCEMBRE 2010							
Swaps	779 697 \$	2 338 289 \$	458 715 \$	3 576 701 \$	40 879 \$	40 879 \$	78 701 \$
Contrats à terme de gré à gré	1 268	-	-	1 268	-	-	10
	780 965 \$	2 338 289 \$	458 715 \$	3 577 969 \$	40 879 \$	40 879 \$	78 711 \$
1^{ER} JANVIER 2010							
Swaps	749 912 \$	2 351 742 \$	409 432 \$	3 511 086 \$	57 990 \$	57 990 \$	108 005 \$
Contrats à terme de gré à gré	1 399	-	-	1 399	-	-	53
	751 311 \$	2 351 742 \$	409 432 \$	3 512 485 \$	57 990 \$	57 990 \$	108 058 \$

23. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau qui suit présente la juste valeur des instruments financiers, calculée à l'aide des méthodes et des hypothèses d'évaluation décrites ci-dessous. La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est généralement calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

	31 DÉCEMBRE 2011		31 DÉCEMBRE 2010		1 ^{ER} JANVIER 2010	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 052 423 \$	1 052 423 \$	1 573 626 \$	1 573 626 \$	945 081 \$	945 081 \$
Titres	292 432	292 432	954 691	954 691	1 246 259	1 246 259
Débiteurs et autres montants à recevoir	281 982	281 982	203 381	203 381	183 938	183 938
Prêts	4 085 929	4 144 347	4 094 652	4 176 618	3 928 361	4 032 301
Instruments dérivés	88 092	88 092	40 879	40 879	57 990	57 990
Autres actifs financiers	6 300	6 300	5 000	5 000	16 683	16 683
Total de l'actif financier	5 807 158 \$	5 865 576 \$	6 872 229 \$	6 954 195 \$	6 378 312 \$	6 482 252 \$
Passif						
Créditeurs et charges à payer	300 094 \$	300 094 \$	306 079 \$	306 079 \$	274 340 \$	274 340 \$
Pensions livrées sur titres	227 280	227 280	635 302	635 302	629 817	629 817
Instruments dérivés	111 424	111 424	78 711	78 711	108 058	108 058
Dépôts et certificats	150 716	151 978	834 801	840 068	907 343	916 057
Autres passifs financiers	221 301	221 301	223 686	223 686	200 850	200 850
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	3 827 339	3 930 446	3 505 451	3 564 387	3 310 084	3 349 130
Dettes à long terme	1 325 000	1 586 710	1 775 000	1 966 486	1 575 000	1 714 307
Total du passif financier	6 163 154 \$	6 529 233 \$	7 359 030 \$	7 614 719 \$	7 005 492 \$	7 192 559 \$

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

La juste valeur des instruments financiers à court terme correspond approximativement à leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les pensions livrées sur titres, certains autres actifs financiers et d'autres passifs financiers.

Les titres sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêt du marché actuellement offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés pour les titres émis par les entités de titrisation dont les échéances et les caractéristiques sont semblables.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt des marchés actuellement en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

La dette à long terme est évaluée selon les cours des marchés pour chaque débenture connexe disponible sur le marché.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

23. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les évaluations de la juste valeur en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations.

La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données le plus bas qui est significatif pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité.

Niveau 1 – prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – données observables autres que les prix cotés au niveau 1 pour les actifs ou les passifs semblables sur les marchés actifs; prix cotés pour les actifs ou les passifs identiques ou semblables sur les marchés inactifs; ou données autres que les prix cotés observables ou corroborées par des données de marché observables;

Niveau 3 – données non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données de marché observables (niveau 2) ou des données de marché non observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction fait preuve de jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données, de même qu'au choix de méthodes d'évaluation.

Les actifs de niveau 1 comprennent les titres de participation liquides négociés en Bourse, les parts de fonds communs de placement liquides et les placements dans des obligations du gouvernement canadien et dans des Obligations hypothécaires du Canada dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

Les actifs et passifs de niveau 2 comprennent les titres à revenu fixe, les fonds d'investissement qui ne comptent pas d'opérations tous les jours, les prêts hypothécaires désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les instruments dérivés. La juste valeur des titres à revenu fixe, qui comprennent les billets de dépôt de premier rang de banques à charte canadiennes, les billets à taux variable et les obligations de sociétés, est déterminée au moyen du cours de marché ou du cours établi par un négociant indépendant, dont le caractère raisonnable fait l'objet d'une évaluation. La juste valeur des fonds d'investissement est fondée sur la valeur liquidative calculée du fonds. Les prêts hypothécaires désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché observables pour des prêts comportant un risque de crédit et une échéance similaires. La juste valeur des instruments dérivés, qui comprennent les swaps de taux d'intérêt, les swaps de rendement total et les contrats à terme de gré à gré, est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données observables du marché.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les billets restructurés du VAC, les instruments dérivés et les passifs financiers. Se reporter à la note 5 pour de plus amples renseignements sur les techniques d'évaluation et les hypothèses liées aux billets restructurés du VAC.

La Société comptabilise pratiquement tous ses instruments financiers à la juste valeur ou à des montants qui s'en approchent. Le tableau suivant présente le solde des actifs et des passifs mesurés à la juste valeur sur une base récurrente.

23. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

31 DÉCEMBRE 2011	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
Actif				
Titres				
– Disponibles à la vente	36 049 \$	- \$	- \$	36 049 \$
– Détenus à des fins de transaction	227 206	-	29 177	256 383
Prêts				
– Détenus à des fins de transaction	-	292 109	-	292 109
Instruments dérivés	-	88 092	-	88 092
	263 255 \$	380 201 \$	29 177 \$	672 633 \$
Passif				
Instruments dérivés	- \$	34 486 \$	76 938 \$	111 424 \$
Passifs financiers	-	-	26 106	26 106
	- \$	34 486 \$	103 044 \$	137 530 \$
31 DÉCEMBRE 2010				
Actif				
Titres				
– Disponibles à la vente	45 492 \$	243 748 \$	- \$	289 240 \$
– Détenus à des fins de transaction	637 850	-	27 601	665 451
Prêts				
– Détenus à des fins de transaction	-	224 398	-	224 398
Instruments dérivés	-	38 965	1 914	40 879
	683 342 \$	507 111 \$	29 515 \$	1 219 968 \$
Passif				
Instruments dérivés	- \$	50 690 \$	28 021 \$	78 711 \$
Passifs financiers	-	-	18 592	18 592
	- \$	50 690 \$	46 613 \$	97 303 \$
1 ^{ER} JANVIER 2010				
Actif				
Titres				
– Disponibles à la vente	278 426 \$	315 387 \$	- \$	593 813 \$
– Détenus à des fins de transaction	624 703	-	27 743	652 446
Prêts				
– Détenus à des fins de transaction	-	240 391	-	240 391
Instruments dérivés	-	44 807	13 183	57 990
Autres actifs				
– Fonds détenus en mains tierces	10 161	6 522	-	16 683
	913 290 \$	607 107 \$	40 926 \$	1 561 323 \$
Passif				
Instruments dérivés	- \$	105 078 \$	2 980 \$	108 058 \$
Passifs financiers	-	-	15 506	15 506
	- \$	105 078 \$	18 486 \$	123 564 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2011.

23. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente.

2011	SOLDE AU 1 ^{ER} JANVIER	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LE BÉNÉFICE NET ¹⁾	ACHATS ET ÉMISSIONS	RÈGLEMENTS	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE
Actif					
Titres					
– Détenus aux fins de transaction	27 601 \$	2 060 \$	- \$	484 \$	29 177 \$
Passif					
Instruments dérivés, montant net	26 107	(61 543)	121	10 833	76 938
Passifs financiers	18 592	(4 951)	3 184	621	26 106
2010					
Actif					
Titres					
– Détenus aux fins de transaction	27 743 \$	- \$	- \$	142 \$	27 601 \$
Passif					
Instruments dérivés, montant net	(10 203)	(44 107)	(1 307)	6 490	26 107
Passifs financiers	15 506	(522)	7 279	4 715	18 592

1) Inclus dans les produits tirés des placements nets dans les comptes consolidés de résultat.

En 2010 et en 2011, il n'y a eu ni transfert au niveau 3, ni sortie du niveau 3.

24. BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

	2011	2010
Bénéfice		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	846 801 \$	739 051 \$
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	62 644	1 753
Bénéfice net	909 445	740 804
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	8 850	10 105
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	900 595 \$	730 699 \$
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation		
Ajouter :	258 151	261 855
– Exercice potentiel des options sur actions en cours	924	1 012
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation		
– Dilué	259 075	262 867
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)		
De base		
Lié aux activités poursuivies	3,25 \$	2,78 \$
Lié aux activités abandonnées	0,24	0,01
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3,49 \$	2,79 \$
Dilué		
Lié aux activités poursuivies	3,24 \$	2,77 \$
Lié aux activités abandonnées	0,24	0,01
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3,48 \$	2,78 \$

25. PASSIFS ÉVENTUELS, ENGAGEMENTS ET GARANTIES

Passifs éventuels

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence négative significative sur la situation financière consolidée de la Société.

Engagements

La Société devra verser les paiements annuels suivants en vertu de ses contrats de location simple : 46,9 M\$ en 2012; 42,5 M\$ en 2013; 36,4 M\$ en 2014; 31,5 M\$ en 2015 et 105,3 M\$ en 2016 et par la suite.

Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes d'indemnisation de tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts ou des opérations de titrisation. La Société a également accepté d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants. La nature de ces ententes nous empêche de faire une évaluation raisonnable du montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucun montant n'a été inscrit relativement à ces ententes.

26. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Transactions entre parties liées et soldes

La Société conclut des opérations avec La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la « Great-West »), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la « London Life ») et la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada-Vie »), qui sont toutes des filiales d'une société affiliée, Lifeco, qui est une filiale de la Corporation Financière Power. Ces transactions ont lieu dans le cours normal de ses activités et ont été comptabilisées à la juste valeur.

- En 2011 et en 2010, la Société a fourni certains services administratifs à la Great-West, et a reçu de cette même partie certains services administratifs. La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Great-West et la Canada-Vie et a reçu un montant de 62,8 M\$ (55,6 M\$ en 2010) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 15,9 M\$ (14,5 M\$ en 2010) relativement à la prestation de services de sous-conseiller pour certains fonds communs de placement distincts de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. La Société a payé un montant de 52,2 M\$ (44,7 M\$ en 2010) à la London Life relativement à la distribution de certains fonds communs de placement de la Société.
- Au cours de 2011, la Société a vendu des prêts hypothécaires résidentiels à la Great-West et à la London Life pour un montant de 201,7 M\$ (225,9 M\$ en 2010).

En février 2011, après avoir obtenu une décision anticipée, la Société a convenu d'une transaction de consolidation des pertes fiscales avec sa société mère, la Corporation Financière Power.

- Le 23 février 2011, la Société a acquis des actions privilégiées à 6,01 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un total de 1,0 G\$. La Société a émis des débentures à vue garanties à 6,00 % totalisant 1,0 G\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées. La Société possède le droit juridiquement exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend se prévaloir de ce droit. Par conséquent, les actions privilégiées et les débentures, ainsi que les produits de dividendes et les charges d'intérêts connexes, sont contrebalancés dans les états financiers consolidés de la Société. Les économies d'impôt tiennent à la déductibilité fiscale des charges d'intérêts.
- Le 30 décembre 2011, la Société a également acquis les actions d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, qui avait conclu une transaction semblable à celle qui a été décrite ci-dessus et qui a généré des pertes fiscales. Cette transaction a été dénouée immédiatement avant l'acquisition des actions par la Société. La Société a constaté l'avantage des pertes fiscales assumées.
- Le 10 janvier 2012, la Société a acquis des actions privilégiées à 6,01 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un montant supplémentaire de 250 M\$. La Société a émis des débentures à vue garanties à 6,00 % totalisant 250 M\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées.

26. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau suivant présente le total de la rémunération et des autres avantages des administrateurs et des employés considérés comme des dirigeants principaux, puisqu'ils sont responsables de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société :

	2011	2010
Rémunération et avantages du personnel	3 373 \$	3 664 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	1 388	8 997
Paiements fondés sur des actions	2 790	2 656
	7 551 \$	15 317 \$

27. INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants :

- le Groupe Investors
- Mackenzie
- les Activités internes et autres

Ces secteurs reflètent la structure organisationnelle actuelle et le système interne de communication de l'information financière. La direction mesure et évalue le rendement de ces secteurs en fonction du bénéfice avant intérêts et impôt.

Le Groupe Investors et Mackenzie tirent des honoraires de l'exercice de leurs principales activités, qui sont liées essentiellement à la distribution, à la gestion et à l'administration de leurs fonds communs de placement. Ils tirent également des honoraires de la prestation de services de courtage. Les revenus gagnés à titre d'intermédiaire découlent principalement des actifs financés par des dépôts et des certificats, de même que des services bancaires hypothécaires et d'administration liés à ces prêts. De plus, le secteur Groupe Investors tire des honoraires de la distribution de produits d'assurance.

Les résultats opérationnels de Mackenzie ne tiennent pas compte des activités abandonnées (se reporter à la note 3).

Les Activités internes et autres englobent Investment Planning Counsel, la quote-part du résultat lié au placement dans Lifeco (se reporter à la note 9), les produits tirés des placements nets liés aux placements non attribués, ainsi que les écritures de consolidation.

27. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2011

	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Produits				
Honoraires de gestion	1 152 380 \$	695 268 \$	45 080 \$	1 892 728 \$
Honoraires d'administration	225 980	108 344	10 563	344 887
Honoraires de distribution	188 172	20 166	125 123	333 461
Produits tirés des placements nets et autres produits	70 190	2 455	83 771	156 416
	1 636 722	826 233	264 537	2 727 492
Charges				
Commissions	489 573	285 894	119 393	894 860
Charges autres que les commissions	351 989	239 757	45 741	637 487
	841 562	525 651	165 134	1 532 347
Bénéfice avant les éléments suivants	795 160 \$	300 582 \$	99 403 \$	1 195 145
Charges d'intérêts				(102 807)
Quote-part de la provision de la société affiliée				4 960
Bénéfice avant impôt sur le résultat				1 097 298
Impôt sur le résultat				250 497
Bénéfice net lié aux activités poursuivies				846 801
Bénéfice net lié aux activités abandonnées				62 644
Bénéfice net				909 445
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				900 595 \$
Actifs identifiables	5 314 838 \$	1 317 151 \$	1 859 763 \$	8 491 752 \$
Goodwill	1 347 781	1 170 149	122 593	2 640 523
Total de l'actif	6 662 619 \$	2 487 300 \$	1 982 356 \$	11 132 275 \$

27. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

				2010
	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Produits				
Honoraires de gestion	1 112 039 \$	687 215 \$	37 630 \$	1 836 884 \$
Honoraires d'administration	218 383	107 847	8 518	334 748
Honoraires de distribution	177 258	22 942	95 981	296 181
Produits tirés des placements nets et autres produits	62 127	282	86 625	149 034
	1 569 807	818 286	228 754	2 616 847
Charges				
Commissions	472 045	290 793	92 271	855 109
Charges autres que les commissions	327 865	232 264	44 949	605 078
	799 910	523 057	137 220	1 460 187
Bénéfice avant les éléments suivants	769 897 \$	295 229 \$	91 534 \$	1 156 660
Charges d'intérêts				(111 374)
Quote-part de la provision de la société affiliée				(8 160)
Éléments non récurrents liés à la transition aux IFRS				(29 270)
Bénéfice avant impôt sur le résultat				1 007 856
Impôt sur le résultat				268 805
Bénéfice net lié aux activités poursuivies				739 051
Bénéfice net lié aux activités abandonnées				1 753
Bénéfice net				740 804
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				10 105
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				730 699 \$
Actifs identifiables	5 219 606 \$	2 331 084 \$	2 043 515 \$	9 594 205 \$
Goodwill	1 347 781	1 172 749	122 593	2 643 123
Total de l'actif	6 567 387 \$	3 503 833 \$	2 166 108 \$	12 237 328 \$

28. TRANSITION AUX IFRS

Les présents états financiers consolidés sont les premiers états financiers annuels préparés par la Société présentés conformément aux IFRS, publiées par l'IASB. La Société a adopté les IFRS conformément à IFRS 1. La première date d'application des IFRS est le 1^{er} janvier 2010 (la « date de transition »). Conformément aux IFRS, la Société a présenté des informations financières comparatives, a adopté les mêmes conventions comptables pour toutes les périodes présentées, a adopté de façon rétrospective toutes les IFRS en vigueur au 31 décembre 2011 telles qu'elles sont requises, et s'est prévalu de certaines exemptions optionnelles et de certaines exceptions obligatoires accordées aux nouveaux adoptants.

Au cours de l'exercice, la Société a adopté des méthodes comptables conformes aux directives émises par l'International Accounting Standards Board relatives au traitement des options de vente sur les participations ne donnant pas le contrôle et sur l'évaluation des titres disponibles à la vente. La Société a aussi revu ses provisions et la comptabilisation de la reprise des coûts liés à la restructuration constatés relativement à des regroupements d'entreprises survenus avant le 1^{er} janvier 2010. Ces changements ont une incidence sur le bénéfice net constaté en 2010. Pour plus de renseignements, se reporter au paragraphe a) de la rubrique « Choix initiaux au moment de l'adoption » et aux paragraphes viii), x) et xi) de la rubrique « Changements de méthodes comptables » de la présente note.

Par le passé, les états financiers consolidés de la Société étaient préparés en vertu des principes comptables généralement reconnus du Canada (le « référentiel comptable antérieur »).

Choix initiaux au moment de l'adoption

Les exemptions à l'application rétrospective de l'ensemble des IFRS retenues appliquées en vertu d'IFRS 1 par la Société lors du passage du référentiel comptable antérieur aux IFRS sont les suivantes :

a) *Regroupements d'entreprises :*

IFRS 1 permet d'appliquer IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, de façon rétrospective ou prospective à partir de la date de transition. L'application rétrospective nécessiterait le retraitement de tous les regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition. La Société a choisi de ne pas appliquer IFRS 3 de façon rétrospective aux regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition, et ces regroupements d'entreprises n'ont pas été retraités. La valeur comptable de tout goodwill découlant des regroupements d'entreprises avant la date de transition, déterminée en vertu du référentiel comptable antérieur, n'a pas été retraitée par suite de l'application de ces exemptions.

b) *Avantages du personnel :*

IFRS 1 permet d'appliquer de façon rétrospective IAS 19, *Avantages du personnel*, pour la constatation des écarts actuariels, ou encore que les écarts actuariels cumulés différés en vertu du référentiel comptable antérieur soient constatés dans les bénéfices non distribués d'ouverture à la date de transition. La Société a choisi de constater tous les écarts actuariels cumulés à la date de transition dans les bénéfices non distribués d'ouverture pour tous les régimes à prestations définies du personnel.

En vertu des IFRS, la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, la juste valeur des actifs du régime, l'excédent et le déficit liés au régime et les profits et les pertes comptabilisés au cours de l'exercice en cours et des quatre exercices précédents font partie des informations à fournir. Conformément à IFRS 1, la Société a choisi de présenter cette information à compter de la date de transition.

c) *Juste valeur comme coût présumé :*

IFRS 1 donne la possibilité d'évaluer les immobilisations à leur juste valeur à la date de transition et d'utiliser cette juste valeur comme coût présumé à cette date. La Société a décidé d'appliquer cette option à certains éléments de ses immobilisations.

28. TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochements du référentiel comptable antérieur et des IFRS

Les tableaux suivants présentent les rapprochements entre le bénéfice net, le résultat global, les capitaux propres, les flux de trésorerie et le bilan en vertu du référentiel comptable antérieur et des IFRS :

Rapprochement du bénéfice net

		2010
	NOTE	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE
Bénéfice net en vertu du référentiel comptable antérieur		735 585 \$
Différences de comptabilisation ayant une incidence à la hausse (à la baisse) sur le bénéfice net présenté (déduction faite de l'impôt) :		
Décomptabilisation	i	25 619
Commissions de vente différées	ii	8 913
Rémunération fondée sur des actions	iii	260
Immobilisations	iv	31
Avantages du personnel	v	(13 700)
Participation dans une société affiliée	vi	(1 086)
Impôt sur le résultat différé	vii	319
Provisions	viii	(5 783)
Regroupements d'entreprises	ix	(5 620)
Passifs financiers	x	(454)
Titres disponibles à la vente	xi	(3 280)
		5 219
Bénéfice net en vertu des IFRS		740 804 \$

Rapprochement du résultat global

		2010
	NOTE	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE
Résultat global en vertu du référentiel comptable antérieur		725 098 \$
Différences de comptabilisation ayant une incidence à la hausse (à la baisse) sur le résultat global présenté (déduction faite de l'impôt) :		
Augmentation du bénéfice net attribuable aux IFRS		5 219
Pertes actuarielles liées aux régimes d'avantages du personnel	v	(24 359)
Participation dans une société affiliée	vi	833
Titres disponibles à la vente	xi	3 242
		(15 065)
Résultat global en vertu des IFRS		710 033 \$

28. TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochements du référentiel comptable antérieur et des IFRS (suite)

Rapprochement des capitaux propres

		2010	
		1 ^{ER} JANVIER	31 DÉCEMBRE
	NOTE		
Capitaux propres en vertu du référentiel comptable antérieur		4 424 813 \$	4 475 529 \$
Différences de comptabilisation ayant une incidence à la hausse (à la baisse) sur les capitaux propres présentés (déduction faite de l'impôt) :			
Décomptabilisation	i	(90 752)	(65 133)
Commissions de vente différées	ii	(1 127)	7 786
Immobilisations	iv	8 299	8 330
Avantages du personnel	v	1 537	(36 522)
Participation dans une société affiliée	vi	(23 467)	(23 519)
Impôt sur le résultat différé	vii	(2 786)	(2 467)
Provisions	viii	(22 820)	(28 603)
Regroupements d'entreprises	ix	-	(5 620)
Passifs financiers	x	(12 003)	(12 495)
		(143 119)	(158 243)
Capitaux propres en vertu des IFRS		4 281 694 \$	4 317 286 \$

28. TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochements du référentiel comptable antérieur et des IFRS (suite)

Rapprochement des flux de trésorerie

		2010
	NOTE	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE
Activités opérationnelles :		
Flux de trésorerie opérationnels en vertu du référentiel comptable antérieur		863 231 \$
Moins : flux de trésorerie opérationnels liés aux activités abandonnées		(6 047)
Différences de comptabilisation ayant une incidence à la hausse (à la baisse) sur les flux de trésorerie opérationnels présentés :		
Augmentation du bénéfice net attribuable aux IFRS		5 219
Décomptabilisation	i	(69 305)
Impôt sur le résultat différé		6 189
Autres		24 446
Flux de trésorerie opérationnels en vertu des IFRS		823 733 \$
Activités de financement :		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement en vertu du référentiel comptable antérieur		(536 244)\$
Moins : flux de trésorerie liés aux activités de financement relatifs aux activités abandonnées		69 019
Différences de comptabilisation ayant une incidence à la hausse (à la baisse) sur les flux de trésorerie liés aux activités de financement présentés :		
Décomptabilisation	i	192 938
Flux de trésorerie liés aux activités de financement en vertu des IFRS		(274 287)\$
Activités d'investissement :		
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en vertu du référentiel comptable antérieur		301 558 \$
Moins : flux de trésorerie liés aux activités d'investissement relatifs aux activités abandonnées		(81 982)
Différences de comptabilisation ayant une incidence à la hausse (à la baisse) sur les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentés :		
Décomptabilisation	i	(159 487)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en vertu des IFRS		60 089 \$

28. TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochements du référentiel comptable antérieur et des IFRS (suite)

Rapprochement du bilan

1^{ER} JANVIER 2010

	NOTE	RÉFÉRENTIEL COMPTABLE ANTÉRIEUR	ÉCART	IFRS
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		945 081 \$	- \$	945 081 \$
Titres		1 246 259	-	1 246 259
Débiteurs et autres montants à recevoir	i	250 301	(66 363)	183 938
Prêts	i	671 556	3 256 805	3 928 361
Instruments dérivés	i	120 378	(62 388)	57 990
Autres actifs	v	132 062	(5 515)	126 547
Participation dans une société affiliée	vi	598 221	(23 467)	574 754
Immobilisations	iv	90 167	11 511	101 678
Commissions de vente différées	ii	850 082	(2 655)	847 427
Impôt sur le résultat différé	vii, xii	15 812	40 089	55 901
Immobilisations incorporelles	vii	1 128 280	(7 011)	1 121 269
Goodwill		2 613 532	-	2 613 532
		8 661 731 \$	3 141 006 \$	11 802 737 \$
Passif				
Créditeurs et charges à payer	i, x	303 073 \$	(28 733)\$	274 340 \$
Impôt sur le résultat à payer		85 291	17 250	102 541
Pensions livrées sur titres		629 817	-	629 817
Instruments dérivés	i	112 680	(4 622)	108 058
Dépôts et certificats		907 343	-	907 343
Autres passifs	i, v, viii	279 285	(9 782)	269 503
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	i	-	3 310 084	3 310 084
Impôt sur le résultat différé	vii, xii	344 429	(72)	344 357
Dette à long terme		1 575 000	-	1 575 000
		4 236 918	3 284 125	7 521 043
Capitaux propres				
Capital social				
Actions privilégiées perpétuelles		150 000	-	150 000
Actions ordinaires		1 562 925	-	1 562 925
Surplus d'apport	iii	32 702	5 143	37 845
Bénéfices non distribués		2 737 785	(215 811)	2 521 974
Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)		(58 599)	67 549	8 950
		4 424 813	(143 119)	4 281 694
		8 661 731 \$	3 141 006 \$	11 802 737 \$

28. TRANSITION AUX IFRS (suite)

Changements de méthodes comptables

En plus des exemptions dont il a déjà été question, il existe un certain nombre de différences entre les méthodes comptables en vertu du référentiel comptable antérieur de la Société et les méthodes comptables en vertu des IFRS qu'elle applique actuellement. Les paragraphes qui suivent décrivent ces différences.

i) Décomptabilisation

Référentiel comptable antérieur – La décomptabilisation se définissait principalement par l'abandon du contrôle sur les actifs transférés afin de décomptabiliser ces actifs et de constater une vente.

IFRS – La décomptabilisation porte, dans une plus grande mesure, sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété afin de décomptabiliser les actifs et de constater une vente en vertu des IFRS. Par conséquent, les transactions de titrisation de la Société sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis conformément aux IFRS plutôt que comme des ventes, ce qui donne lieu à une augmentation du total de l'actif et du passif constaté dans les bilans consolidés. L'augmentation des soldes de prêts hypothécaires était de 3,5 G\$ au 31 décembre 2010 (3,3 G\$ au 1^{er} janvier 2010) et était accompagnée d'une augmentation proportionnelle du passif. Certains autres actifs et passifs liés aux prêts hypothécaires qui étaient comptabilisés en vertu du référentiel comptable antérieur, y compris les droits conservés, certains instruments dérivés et des passifs de gestion, ont été ajustés en conséquence. Au 31 décembre 2010, la diminution des autres actifs se chiffrait à 91 M\$ (129 M\$ au 1^{er} janvier 2010) et la diminution des autres passifs se chiffrait à 85 M\$ (55 M\$ au 1^{er} janvier 2010).

De plus, puisque ces transactions sont traitées comme des transactions de financement plutôt que comme des transactions de vente, un ajustement transitoire doit être apporté au solde d'ouverture des bénéfices non distribués en vue de refléter cette modification du traitement comptable. Les bénéfices non distribués, les produits et les charges d'ouverture ont été ajustés pour tenir compte de la modification.

ii) Commissions de vente différées

Référentiel comptable antérieur – Les commissions de vente différées étaient considérées comme des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée en vertu du référentiel comptable antérieur. Le référentiel comptable antérieur ne traite pas précisément de la question de la cession des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée et, par conséquent, la Société a utilisé une période d'amortissement plus courte pour tenir compte des cessions.

IFRS – Les commissions de vente différées sont considérées comme des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée en vertu des IFRS. Les IFRS traitent plus particulièrement de la méthode de comptabilisation de l'amortissement et de la cession des immobilisations incorporelles. Les bénéfices non distribués d'ouverture et les charges ont été ajustés pour tenir compte de cette modification.

iii) Paiements fondés sur des actions

Référentiel comptable antérieur – Dans le cas des attributions de droits fondés sur des actions, la juste valeur totale du droit était constatée de façon linéaire sur la période d'emploi nécessaire à l'acquisition des droits.

IFRS – Chaque tranche d'un droit à acquisition graduelle est considérée comme une attribution distincte, avec une date d'acquisition des droits différente. Chaque attribution est comptabilisée selon ce principe. Les bénéfices non distribués d'ouverture, le surplus d'apport et les charges liés aux droits fondés sur des actions ont été ajustés pour tenir compte de cette modification.

iv) Immobilisations

IFRS – En vertu d'IFRS 1, la Société a choisi de constater certaines immobilisations à la juste valeur à la date de transition et d'utiliser cette valeur comme coût présumé en vertu des IFRS. La juste valeur totale des actifs auxquels ce choix a été appliqué était de 34,3 M\$. Par suite de la hausse de la juste valeur, les bénéfices non distribués d'ouverture ont augmenté de 8,6 M\$. Cet ajustement n'a pas eu d'incidence significative sur la charge d'amortissement.

v) Avantages du personnel

IFRS – Conformément à IFRS 1, la Société a décidé de constater tous les écarts actuariels non amortis dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués. De plus, en vertu des IFRS, les coûts et crédits des services passés à l'égard desquels les droits sont acquis doivent être constatés immédiatement dans les charges ou les produits au titre des avantages. Par conséquent, les soldes des bénéfices non distribués d'ouverture et des charges ont été ajustés. La Société a décidé de constater les écarts actuariels liés à ses régimes à prestations définies dans les autres éléments du bénéfice global plutôt que de les amortir dans les résultats.

28. TRANSITION AUX IFRS (suite)

Changements de méthodes comptables (suite)

vi) Participation dans une société affiliée

La participation de la Société dans sa société affiliée est constatée au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Le solde des bénéfices non distribués d'ouverture, le cumul des autres éléments du résultat global et la quote-part du bénéfice reflètent les changements apportés par l'entreprise détenue lors de sa conversion aux IFRS.

vii) Impôt sur le résultat différé

Référentiel comptable antérieur – Le coût des actifs acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises a été ajusté en fonction de l'incidence fiscale des différences de comptabilisation entre le coût aux fins de la comptabilisation et le coût fiscal au moment de l'acquisition.

IFRS – Le coût des actifs acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises n'est pas ajusté en fonction de l'incidence fiscale sur les différences de comptabilisation entre le coût aux fins de la comptabilisation et le coût fiscal au moment de l'acquisition. Le solde des bénéfices non distribués et des charges d'ouverture a été ajusté pour refléter la différence entre les charges au titre de l'amortissement liées à certaines immobilisations incorporelles lorsque l'impôt différé fait augmenter le coût des actifs acquis.

viii) Provisions

Référentiel comptable antérieur – Un passif éventuel était constaté par suite d'une transaction ou d'un événement passé s'il était probable que la transaction ou l'événement donnerait lieu à une perte et que le montant de la perte pouvait être raisonnablement estimé.

IFRS – Une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation actuelle par suite d'une transaction ou d'un événement passé, qu'il est « probable » qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. En vertu du référentiel comptable antérieur, le critère de constatation « probable » se situait à un seuil plus élevé que le « probable » en vertu des IFRS. Par conséquent, un plus grand nombre de provisions est constaté en vertu des IFRS. Afin de déterminer la meilleure estimation pour une provision, les IFRS prévoient l'utilisation de la moyenne pondérée de tous les résultats possibles, ou la valeur médiane d'un intervalle au sein duquel plusieurs résultats sont également possibles.

ix) Regroupements d'entreprises

Référentiel comptable antérieur – Les coûts directement liés à une acquisition étaient compris dans la répartition du prix d'achat. Sous réserve de certaines conditions, les coûts liés à un plan visant à abandonner les activités d'une entreprise acquise, à mettre fin de façon involontaire à l'emploi des membres du personnel ou à déplacer les membres du personnel d'une entreprise acquise étaient des passifs repris lors de l'acquisition et étaient compris dans la répartition du prix d'achat.

IFRS – Les coûts directement liés à une acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés, et ils ne sont pas inclus dans la répartition du prix d'achat. Les provisions au titre de la restructuration sont comprises dans les passifs repris seulement lorsque l'entreprise acquise a constaté un passif existant au titre de la restructuration conformément aux IFRS en vigueur. Par conséquent, les provisions au titre de la restructuration constatées dans la répartition du prix d'achat en vertu du référentiel comptable antérieur sont passées en charges dans les résultats en vertu des IFRS.

x) Passifs financiers

IFRS – Conformément à IAS 32, les passifs financiers liés à des options de vente sur les participations ne donnant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière. Les bénéfices non distribués, les autres passifs et les produits tirés des placements nets et autres produits d'ouverture ont été ajustés pour tenir compte de la modification.

xi) Titres disponibles à la vente

Référentiel comptable antérieur – Des pertes de valeur sur les titres disponibles à la vente étaient comptabilisées si les pertes étaient considérées comme durables. Après la comptabilisation d'une perte de valeur, toute baisse de valeur subséquente était comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, jusqu'à ce que ces pertes soient aussi considérées comme durables.

IFRS – Des pertes de valeur sont comptabilisées si la perte est significative ou prolongée, et toute perte de valeur subséquente est constatée immédiatement dans les résultats. Lors de la transition aux IFRS, l'évaluation de la nature significative ou prolongée est fondée sur la date initiale d'achat du titre. Le cumul des autres éléments du résultat global et les produits tirés des placements nets et autres produits ont été ajustés pour tenir compte de la modification.

xii) Incidence des ajustements au titre des IFRS sur l'impôt différé

Les ajustements de l'impôt différé, exception faite de l'ajustement de l'impôt différé dont il est question au paragraphe vii) ci-dessus, représentent l'incidence fiscale sur tous les ajustements au titre des IFRS.